

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: fra^s de ports en plus.

220^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Les cartels sur le plan européen

L'UN des arguments employés par les partisans de l'initiative relative aux cartels est le suivant: dès que le traité sur la Communauté économique européenne déploiera ses effets, disent-ils, dès qu'il en sera de même de l'accord sur la zone européenne de libre-échange, à laquelle notre pays va certainement adhérer, les cartels seront l'objet d'une interdiction sur le plan européen. Dès lors, ajoutent-ils, on voit combien notre initiative vient à son heure...

Quelle est, objectivement, la valeur de cet argument? Les représentants les plus autorisés de notre pays ont fait, d'emblée, des réserves très nettes à Paris à propos du traité signé à Rome. Ils ont fait valoir que le traité sur la zone européenne de libre-échange ne saurait être en aucun cas une pâle imitation du traité de Rome sur le marché commun. La réserve faite à ce sujet est valable en particulier pour les dispositions relatives aux cartels et aux monopoles.

Certes, il y a plus que jamais de multiples obstacles à la réalisation des idées agitées tant à Rome qu'à Paris. Tout cela prendra beaucoup de temps et les différences demeurent plus grandes que jamais entre la théorie et la pratique.

Cependant, une chose est certaine: les Etats qui sont prêts à collaborer dans le cadre de la zone de libre-échange — beaucoup d'entre eux en tout cas — font les plus expresses réserves au sujet du marché commun. Par-dessus tout, ils ne sont nullement disposés à abdiquer une partie de leur souveraineté nationale. Au contraire, la zone de libre-échange leur permet de conserver celle-ci. Ce qui vaut sur le plan politique ou militaire, et qui a justement permis à la Suisse de collaborer dans le cadre de la zone de libre-échange, vaut également, est-il besoin de le dire, à propos de questions économiques comme celle des cartels. A cet égard, notre pays conservera, en tout état de cause, une liberté très large.

QUANT au traité de Rome dont on a fait état, rien n'est plus facile que de tracer, à propos des cartels, des limites qui soulignent mieux encore la différence entre la théorie et la pratique. Le meilleur exemple que l'on puisse citer ici est celui de la République fédérale allemande. En principe, le traité de Rome contient en effet des dispositions relatives aux cartels. Mais il s'agit là seulement, nous le soulignons, de l'énoncé de quelques principes. Il ne saurait être question de fonder sur ce traité une véritable loi internationale.

C'est si vrai que les Etats membres ont tenu à conserver une liberté complète sur le plan interne en tout cas. A leurs yeux, le traité de Rome n'est qu'un cadre. Ainsi, la République fédérale allemande s'est-elle contentée d'adopter une loi qui établit, dans la pratique, un régime dans lequel les cartels allemands conservent à peu près une liberté aussi large que celle dont bénéficient aujourd'hui la plupart des cartels en Suisse. Le gouvernement hollandais n'a pas manqué de faire les mêmes réserves. Le ministre français des affaires étrangères a fait de même en soulignant qu'il n'était nullement question, dans son pays, d'interdire tous les cartels. Le gouvernement belge, lui, s'est contenté d'annoncer qu'il réprimerait les abus des cartels.

Ainsi donc, non seulement les pays qui nous entourent ne vont pas plus loin dans l'interdiction des cartels sur le plan interne, mais encore leur situation de fait est, à peu de chose près, semblable à celle qui existe aujourd'hui dans notre pays. Et surtout, la Suisse conserve une très large liberté à l'égard des projets étudiés aujourd'hui sur le plan européen.

A. D.

Mettant les grandes puissances devant leurs responsabilités

Le Conseil fédéral décline la proposition Boulganine

« Il faudrait que les principes fondamentaux sur lesquels tous les pays se proclament d'accord, deviennent des réalités. Si la situation politique s'est aggravée c'est dans la mesure où ces principes n'ont pas été appliqués et respectés »

BERNE 20. — Voici le texte de la réponse aux notes soviétiques du 12 décembre 1957 et du 9 janvier 1958, remise par l'ambassadeur de Suisse à Moscou au ministère des affaires étrangères du gouvernement soviétique, le 20 janvier 1958:

« L'ambassade de Suisse présente ses compliments au ministre des affaires étrangères et a l'honneur de lui faire savoir qu'elle n'a pas manqué de transmettre à son gouvernement la note et son annexe qui lui ont été remises le 12 décembre 1957, ainsi que la copie de la note aux Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui lui a été communiquée le 9 janvier 1958.

« D'ordre de son gouvernement, l'ambassade porte à la connaissance du ministre la réponse suivante, qu'elle vient de recevoir de Berne:

« Le Conseil fédéral a procédé à une étude attentive des communications qui lui ont été faites par le gouvernement soviétique. Comme celui-ci le relève, la Suisse poursuit par tradition une politique de neutralité. Elle est toujours prête, conformément à cette politique, à faciliter les contacts entre les puissances intéressées en vue de résoudre des litiges ou de réduire la tension internationale. Le Conseil fédéral

risque d'une nouvelle guerre, et que rien ne doit être négligé qui puisse contribuer à écarter ce risque et à amener une meilleure compréhension entre les nations. Une amélioration des rapports entre des pays aujourd'hui opposés les uns aux autres et l'établissement entre eux de relations véritablement pacifiques exigent toutefois qu'on s'en prenne aux causes de la situation actuelle et non seulement à ses conséquences. (Lire la suite en 11^{me} page)

REFUS COURTOIS ET PERTINEMENT MOTIVÉ

La Suisse demande des actes

Notre correspondant de Berne nous écrit: La réponse du Conseil fédéral ne causera ni surprise ni déception. A mi-décembre déjà, il apparaissait que le gouvernement suisse ne pouvait renouveler l'invitation adressée aux trois puissances occidentales, à l'U.R.S.S. et à l'Inde en novembre 1956, les circonstances étant bien différentes. Dès lors, la situation a évolué de telle façon qu'une initiative de la Suisse aurait perdu tout son sens.

C'est donc un refus courtois et pertinent motivé. On retrouve, sous une forme atténuée — il s'agit, n'oublions pas, d'un document diplomatique — dans la réponse du Conseil fédéral quelques-unes des idées développées en juin dernier devant le Conseil des Etats, lors du débat sur le projet constitutionnel concernant l'énergie atomique. Là aussi, M. Petitpierre avait rappelé qu'on tenterait en vain de résoudre le problème du désarmement si l'on ignorait délibérément les faits, plus ou moins récents, qui sont à l'origine du « surarmement » et des risques incontestables qu'il entraîne. Le chef du département politique avait alors déclaré que ces faits « ont un nom et une date ». Il serait facile de les énumérer, depuis le coup d'Etat de Prague à l'écrasement de la révolte populaire en Hongrie, en passant par l'agression communiste en Corée.

G. P. (Lire la suite en 11^{me} page)

La remplaçante de la Callas frappée d'amnésie

« Le ciel a parlé », s'exclament les partisans de la chanteuse grecque

Lire notre information en 11^{me} page.

Entre Vienne et Innsbruck, dans la tempête

COURSE CONTRE LA MORT

pour sauver un éleveur de serpents mordu hier matin par un cobra

VIENNE, 20 (A.F.P.). — Une véritable course contre la mort s'est engagée lundi après-midi pour sauver Helmut Patsche, mordu, le matin à Innsbruck, par un cobra.

Un appel avait été lancé à cet effet par radio. Une ampoule de sérum, dont disposait encore le zoo de Schenbrunn à Vienne, fut portée en voiture à l'aérodrome civil de la capitale et chargée sur un avion « Cessna 182 » du ministère de l'Intérieur. L'avion prit l'air à 12 h. 10 G.M.T. Il neigeait sur la région d'Innsbruck et l'on ne savait pas si l'appareil pourrait atterrir. Un hélicoptère prit aussi l'air. Mais les deux appareils devaient lutter contre un vent debout de 100 km. à l'heure. Ils progressaient difficilement. Helmut Patsche, qui élève des ser-

pents pour l'industrie pharmaceutique, avait été mordu au bras gauche. Il commença à donner des signes de paralysie au visage, aux yeux et à la gorge.

In extremis — **INNSBRUCK, 20 (A.P.A.).** — Le sérum est arrivé après 16 heures à Innsbruck. Une injection a été immédiatement faite au malade qui présentait déjà de graves symptômes de paralysie. « L'éleveur Helmut Patsche est maintenant hors de danger », a déclaré hier soir le médecin traitant de la clinique d'Innsbruck.

Du Pôle sud à la base Scott (1600 km)

Fuchs et Hillary affronteront ensemble l'étape la plus terrible

POLE SUD, 20 (A.F.P. et Reuter). — L'arrivée au Pôle sud de l'expédition antarctique de M. Vivian Fuchs, que nous avons brièvement annoncée hier, a eu lieu lundi à 2 h. 08 (heure suisse).

Le dernier jour de marche fut presque sans neige et sans vent. Toutefois, la vue était réduite par du brouillard au sol, de sorte que les Américains de la station polaire scientifique des Etats-Unis pouvaient à peine apercevoir les véhicules britanniques, alors qu'ils avançaient sur le plateau.

Accueilli par Hillary — Lorsque Fuchs et ses compagnons arrivèrent, ils furent accueillis par sir Edmund Hillary par les mots: — Allô, Bunny. Il répondit: — Diablement heureux de te voir, Ed. Comme on lui demandait s'il envisageait de poursuivre son voyage à travers le continent polaire, tous les participants s'écrièrent: (Lire la suite en 11^{me} page)



M. Vivian Fuchs.

D'un bout à l'autre...

Lutte contre l'abus de l'alcool en Union soviétique

MOSCOU (Reuter). — L'organe du parti communiste soviétique, la « Pravda », écrit que les prix de la vodka et du vin ont été augmentés par un décret gouvernemental. Cette mesure doit permettre de lutter contre l'abus des boissons alcoolisées qui se manifeste dans une partie de la population.

En outre, les prix de quelques produits industriels secondaires ont été adaptés. C'est ainsi que les prix des motos, des motos et certaines variétés de pain ont été augmentés, alors qu'en revanche ceux d'autres sortes de pain et de certains modèles d'appareils de télévision et de photo seront meilleur marché.

... de la planète ★

J'ÉCOUTE... Gare à la casse!

PÉRIGUEUX, par ses truffes, s'est fait une réputation bien délectable. A ce nom seul, la salive vous vient à la bouche...

Fallait-il que les écoliers de Périgueux lui tressassent de tout autres couronnes. Et en vissent, la semaine dernière, à saccager la salle de spectacles où l'on projetait pour eux un film excitant. Exemple repris, d'ailleurs, sur-le-champ par deux cents autres écoliers qui, dans la rue, attendaient leur tour d'entrer.

Les scandales des petits Pétrigordins, c'est tout un, est de taille!

Du coup, voici que repartent en guerre censeurs et contempteurs des spectacles du cinéma qui, en

nombre, ne sont nullement faits pour les gosses.

Des censeurs dans le genre de celui qui s'écriait déjà, il y a belle lurette: — Signalons le danger des cinémas où la supercherie enlève souvent à la jeunesse le peu de raison qu'elle acquiert ailleurs.

Voilà également le propos lâché. En toutes choses, en effet, « il faut savoir raison garder ». Mais, pour le pouvoir, il faut, tout d'abord, « raison posséder ». Les gosses l'acquiescent. Le censeur le dit justement. Qu'on y songe!

Très tôt, les petits phénomènes l'acquiescent peut-être cette raison. Les gros tas n'en a guère pendant plusieurs années. Même pas du tout.

Manifestement, le millier de petits Pétrigordins saccageurs en étaient encore bien dépourvus.

Parents! Vous perdez trop souvent votre temps à raisonner vos gosses. Alors qu'ils n'en ont point encore, ou trop peu, pour comprendre vos raisons. Qui les ennuient, dès lors, et prodigieusement...

Sachez dire « non »! C'est le fin mot de l'éducation. Et un « non » sans réplique. Partout où cela est nécessaire. Non pas seulement pour bien de ces spectacles cinématographiques « nullement faits pour la jeunesse ». Mais qui foudroyaient même, l'autre jour, un vieillard! Un avertissement, l'exemple des écoliers pétrigordins...

Gare à la casse! C'est vous qui, tôt ou tard, la paieriez!

FRANCHOMME.

L'INONDATION DU PÉROU



Cette première photo, prise après le désastre d'Arequipa, a surpris la douleur d'une mère péruvienne portant son enfant mort à la maison. Rappelons que plus de cent personnes ont trouvé la mort dans cette catastrophe.

Evangile et terrorisme

NOUS n'essons pas pris la plume pour traiter de l'affaire du pasteur Mathiot, arrêté le 12 décembre dernier à Belfort, si les commentaires qu'elle a inspirés à la Vie protestante, dans son numéro du 2 janvier 1958, sous la signature J. M. C. ne risquaient pas d'induire en erreur le lecteur de bonne foi et forcément peu ou mal renseigné.

« Rien n'est plus méprisable qu'un fait » disait un jour feu Edouard Herriot. Il convient pourtant d'établir ces humbles faits, si l'on veut porter un jugement équitable et pondéré sur le cas du pasteur Mathiot et sur celui de sa complice, Mlle Francine Rapiné, étudiante à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon, qui a été arrêtée avec lui et qui peut-être avait surpris sa bonne foi. Les voici.

Le 11 décembre 1957, on arrêtait à Besançon Mohammed ben Aberrahmane, étudiant algérien inscrit à la Faculté de médecine de Genève, et l'on trouvait sur lui une lettre signée Francine et destinée à un nommé Si Ali, ancien chef du F.L.N. pour les

départements de l'Est, réfugié quelque part en Suisse, depuis le début d'octobre. Le contenu de cette lettre était si éloquent qu'il conduisit sans peine à Mlle Francine Rapiné que la D.S.T. arrêta à Belfort.

Le Monde nous la présente comme une ardente militante de la « Jeunesse étudiante catholique » (J.E.C.), à laquelle un séjour au Maroc avait inspiré de chaudes sympathies pour la cause musulmane. Toutefois, la perquisition qu'on effectua chez elle amena des découvertes infiniment moins catholiques: une somme de 400.000 fr. provenant des cotisations extorquées sous menace de mort aux travailleurs nord-africains par les collecteurs du F.L.N., des cachets de cette association de malfaiteurs, des munitions d'armes automatiques. Un peu plus tard, on déterra dans un bois trois pistolets qui avaient été en sa possession, et que son père et son frère avaient tenté de soustraire à l'enquête.

Or l'inculpée ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'elle avait conduit Si Ali dont elle était secré-

taire, au domicile du pasteur Mathiot, et celui-ci, appréhendé à son tour, avoua avoir hébergé trois jours le chef F.L.N. et lui avoir fait passer la frontière suisse à Boncourt, dans son automobile. « Je savais, a-t-il déclaré à l'enquête, qu'il était un chef politique. Ma conduite aurait été autre s'il avait été un tueur. »

On le regrette pour ce pauvre homme, mais, chef régional du F.L.N., Si Ali était précisément un « tueur ». Peut-être, n'égorgeait-il pas ses compatriotes de ses blanches mains; ce n'en est pas moins lui, de toute évidence, qui porte la responsabilité des nombreux assassinats commis en Alsace, en Lorraine, dans la région de Belfort et en Franche-Comté, et qui, depuis le début de l'année 1957, ont dû dépasser la centaine. A cet égard, les documents, les sommes d'argent et surtout les cartouches et les pistolets recelés par Mlle Rapiné emportent la certitude sans échappatoire ni faux-fuyant.

Eddy BAUER. (Lire la suite en 8^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: **TOUS LES SPORTS**

- Gains importants au Sport-Toto
- Les Young Printers à rude épreuve

LE RIDEAU DE VELOURS

Page 6: **INFORMATIONS DE TOUTE LA SUISSE**

CHRONIQUE REGIONALE

AVIS OFFICIELS

Préfecture des Montagnes, la Chaux-de-Fonds

Mise au concours

Un poste de
**commis à la Préfecture des Montagnes
à la Chaux-de-Fonds**

est mis au concours.

Obligations: celles prévues par la législation.
Traitement: minimum Fr. 7400.—, maximum
Fr. 10200. plus les allocations légales.
Entrée en fonctions: immédiate.
Les offres de service (lettres manuscrites), accom-
pagnées d'un curriculum vitae, doivent être
adressées au département des Finances, Office
du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au
27 janvier 1958.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Bataillon des sapeurs-pompiers

RECRUTEMENT

Les citoyens nés entre le 1er janvier 1929
et le 31 décembre 1937, domiciliés sur le
territoire communal de Neuchâtel, y compris
Chaumont, désireux de servir dans le
bataillon des sapeurs-pompiers, sont invités
à se présenter, porteurs du livret de service
militaire,
vendredi 24 janvier 1958, de 19 h. 45 à 20 h. 15,
au poste de police, fg. de l'Hôpital 6a.

CONSEIL COMMUNAL.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail
et matériel agricole à Vernéaz

Pour cause de cessation de culture, MM.
Perrin et Wenger, à Vernéaz, feront vendre
par voie d'enchères publiques à leur domi-
cile à Vernéaz, le jeudi 27 février 1958, dès
10 heures du matin, le matériel et le bétail
ci-dessous:

1 faucheuse à moteur, 1 moteur à benzine,
4 chars à pont dont 2 sur pneus, 1 voiture,
1 rouleau, 2 charrues, 1 houe, 1 buttoir com-
biné, 2 herbes, 2 luges, 1 bosse à purin, 1
pompe à purin «Luna», 1 hache-paille, 1
coupe-paille, 1 van, 1 cage à porc, 1 banc de
menuisier, 2 meules, 4 ruches, 1 clôture élec-
trique, 1 saloir, 1 centrifuge, tonneaux, clo-
chettes, outils.
des lits, canapé, lavabos, et d'autres objets
dont le détail est supprimé,
1 cheval, 4 vaches, 4 génisses et 1 lot de
poules. Bétail indemne de Bang et de tuber-
culose.

Boudry, le 17 janvier 1958.

GREFFE DU TRIBUNAL.

IMMEUBLES

A vendre, dans village de la rive droite du
lac de Neuchâtel (VD)

café-restaurant avec concession
pour exploitation de la plage

Patente hôtel. Café avec grande salle. Appar-
tements et dépendance. Jardin. Kiosque à
la plage. Nombreux week-ends. Localité de
6000 habitants environ à proximité. Chiffre
d'affaires prouvé.

Agence immobilière Claude BUTTY
Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63219

A vendre à Fleurier
pour cause de départ,
joie

maison familiale
de construction récente,
à l'état de neuf, très bien
située. Quatre pièces, cui-
sine, bains, central, buan-
derie, grand garage, atel-
lier. Jardin avec arbres
fruitiers. Occasion ex-
ceptionnelle; libre tout
de suite ou pour date à
convenir. Pour tous ren-
seignements (location
exclue) s'adresser à
l'Etude de Me Ph. Cha-
ble, notaire à Couvet.
Tél. 92144.

Agence Romande
Immobilier

B. de CHAMBIER
Place Pury 1, Neuchâtel
Tél. 51726

Pour placement
de fonds
Immeuble locatif
moderne

de construction soignée,
à Neuchâtel. Appar-
tements de 1, 2, 3 pièces
tout confort. Loyers mo-
destes. Très bonne situa-
tion. Rapport brut, 6%.

A Neuchâtel-Ouest,
dans belle situation,
immeuble locatif
moderne

de 7 logements, 3 pièces,
bains, chauffage local.
Prix: Fr. 215.000.—. Pour
traiter: Fr. 65.000.—.

A Peseux, dans joli
quartier,
immeuble locatif
neuf

de bonne construction,
6 logements de 3 pièces
et garages. Confort.
Chauffage général. Belle
situation. Loyers très
modérés. Nécessaire:
Fr. 60.000.—.

A louer
appartement
meublé

de trois chambres, hall,
cuisine. Tél. 63469.

A louer aux Carrels
bel appartement

une chambre
cuisine, salle de bains,
dépendances; 100 fr. par
mois plus chauffage.—
S'adresser à l'Etude Jean-
pour 5 ans. Nécessaire
pour traiter: 135.000 fr.

ALASSIO, Riviera ita-
lienne, dans nouveau
village balnéaire, on
construit petites villas à
Fr. 12.000.—, habitables
toute l'année. Faire of-
fres sous chiffres H. L.
332 au bureau de la
Feuille d'avis.

A LOUER

A louer, au centre de
la ville,

2 bureaux
disponibles tout de suite
ou pour date à convenir.
S'adresser à Berthold
Prêtre, les Carrels 9a,
Peseux. Tél. 82386.

Adelboden-
Village

1 - 3 chambres, 2 - 6
lits, cuisine électrique,
chauffage au poêle, du
27 janvier au 15 février.
Fr. 2.50; du 1er mars au
30 juin, Fr. 1.— à 1.50
par lit. Tél. (091) 82926.

MARIN

A louer pour le 1er
février ou date à con-
venir, bel appartement
de trois pièces, confort,
vue sur balcon, jardin
potager. Garage à dispo-
sition. Tél. 75687.

LOGEMENT

à louer, en ville, dès le
24 juin, comprenant une
cuisine, salle de bain,
W-C, deux chambres,
chauffage et service d'eau
chaude général. Adresser
offres écrites à S. V. 321
au bureau de la Feuille
d'avis.

A louer

appartement
meublé

de trois chambres, hall,
cuisine. Tél. 63469.

A louer aux Carrels
bel appartement

PENSIONS

Jeune employé de ban-
que cherche pour le 15
février 1958, au centre

chambre
meublée

avec ou sans pension,
chauffage central, eau
chaude et froide ou éven-
tuellement salle de bains.
Offres écrites à Bütler
Rolf, Jungfraustrasse 2,
Thoune.

A louer au centre

1 grande chambre
à deux lits, et

1 chambre
à un lit, indépendantes.
Bains, pension. — Rue
Fleury 14, tél. 52702.

A LOUER

très belle chambre chauffée,
salle de bains et pen-
sion. Tél. 54952.

DEM. A LOUER

On demande à louer,
pour le 24 mai,

un appartement

de 3 pièces, cuisine et
dépendances, sans con-
fort, mais propre.
S'adresser à Mme J.
Brod, Cudrefin.

STUDIO

ou petit appartement de
1 ou 2 pièces, avec con-
fort, est cherché par cou-
ple solvable, pour le 1er
éventuellement le 15 ou
le 24 mars. Offres sous
chiffres V. Y. 327 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Maroquinerie de la place cherche, pour le
début de mars, une

JEUNE VENDEUSE

capable. — Adresser offres écrites à X. A.
329 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait pour entrée immédiate
ou à convenir:

des ouvriers
serruriers-soudeurs

de jeunes manœuvres

un apprenti
serrurier en carrosserie

Faire offres détaillées à METANOVA
S. A., Cressier (NE).

Nous cherchons pour le 1er février
1958,

gérante

ayant de bonnes connaissances en
librairie. — Faire offres sous chi-
ffres P 15179 D à Publicitas, la
Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

une secrétaire

à la demi-journée (après-midi)

capable de sténographe en allemand.
Faire offres écrites avec photo, cur-
riculum vitae et prétentions à

FABRIQUE FELCO
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Important maison engagerait

dame ou
demoiselle

parlant le français et si possible l'alle-
mand, pour instruire la clientèle s'inté-
ressant aux machines à coudre. Mise au
courant approfondie. Gain intéressant.
Adresser offres manuscrites avec photo
à B. D. 225 au bureau de la Feuille
d'avis.

Nous demandons, pour tout de suite
ou date à convenir,

DÉCORATEUR-
ÉTALAGISTE

Place stable et bien rétribuée. Les
lundis matins, congé.

Personnes capables, de langue fran-
çaise, sont priées de faire offres,
avec certificats, photo, prétentions
de salaires et date d'entrée,

Aux Grands Magasins
GALERIES DU MARCHÉ, LE LOCLE

Couple cherche pour le
1er février

chambre
meublée. Offres à Mme
Castelli, hôtel Touring,
Neuchâtel.

Ouvrier cherche pour
début février petite

chambre
indépendante, non meu-
blée. — Adresser offres
écrites à M. P. 315 au
bureau de la Feuille
d'avis.

APPARTEMENT

Monsieur seul deman-
de appartement de deux
chambres et cuisine, sans
confort, bien exposé au
soleil, où il aurait la pos-
sibilité de s'occuper en
ville ou à la campagne.
Faire offres sous chiffres
I. M. 333 au bureau de
la Feuille d'avis.

On cherche

une ou deux chambres
meublées, bien chauffées,
part à la salle de bains.
Pour le 1er février. Faire
offres écrites sous chi-
ffres P. P. 337 au bureau
de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer pour le 1er fé-
vrier jolie chambre au
centre. Concert 4, 3me
étage à droite, tél. 54209.

Chambre à louer à per-
sonne sérieuse. Part à la
salle de bains. Deman-
der l'adresse du No 323
au bureau de la Feuille
d'avis.

A louer à Monruz, bel-
le chambre à 2 lits, con-
fort, pour jeunes gens ou
jeunes filles. Tél. 57196.

OFFRES D'EMPLOIS

Maroquinerie de la place cherche, pour le
début de mars, une

JEUNE VENDEUSE

capable. — Adresser offres écrites à X. A.
329 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait pour entrée immédiate
ou à convenir:

des ouvriers
serruriers-soudeurs

de jeunes manœuvres

un apprenti
serrurier en carrosserie

Faire offres détaillées à METANOVA
S. A., Cressier (NE).

Nous cherchons pour le 1er février
1958,

gérante

ayant de bonnes connaissances en
librairie. — Faire offres sous chi-
ffres P 15179 D à Publicitas, la
Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

une secrétaire

à la demi-journée (après-midi)

capable de sténographe en allemand.
Faire offres écrites avec photo, cur-
riculum vitae et prétentions à

FABRIQUE FELCO
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Important maison engagerait

dame ou
demoiselle

parlant le français et si possible l'alle-
mand, pour instruire la clientèle s'inté-
ressant aux machines à coudre. Mise au
courant approfondie. Gain intéressant.
Adresser offres manuscrites avec photo
à B. D. 225 au bureau de la Feuille
d'avis.

Nous demandons, pour tout de suite
ou date à convenir,

DÉCORATEUR-
ÉTALAGISTE

Place stable et bien rétribuée. Les
lundis matins, congé.

Personnes capables, de langue fran-
çaise, sont priées de faire offres,
avec certificats, photo, prétentions
de salaires et date d'entrée,

Aux Grands Magasins
GALERIES DU MARCHÉ, LE LOCLE

Employée sténodactylo

est demandée par fabrique d'horlogerie de Fleurier,
pour correspondance française, anglaise et allemande,
ainsi que pour différents travaux de bureau. Entrée
immédiate. Prière de faire offres avec photo et préten-
tions sous chiffres P. 1320 N. à Publicitas, Neuchâtel.

La Banque Cantonale Neuchâteloise
à Neuchâtel

par suite de la mise à la retraite d'un collaborateur
offre la place de

CAISSIER

à son service d'épargne du siège central.

Place bien rétribuée.
Affiliation à la caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, références
et prétentions à la Direction de la banque, à Neuchâtel.

Importante entreprise de la place cherche, pour son
service des achats, une

employée de bureau

de langue française, sténodactylographe habile, pour
correspondance et travaux de bureau divers. Travail
varié et indépendant, dans une atmosphère agréable.
Institutions sociales, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres détaillées avec copies de
certificats et photographie sous chiffres Y. Z. 277 au
bureau de la Feuille d'avis.

Situations stables
Travail intéressant
Bon salaire

sont offerts à

VENDEUSES

qualifiées

pour nos rayons de

- Nouveautés
- Confection-dames
- Ménage

Faire offres détaillées

Au Printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

Mécaniciens

sont cherchés pour la fabrication de
moules et pour la conduite d'un at-
elier de taillages de précision. Usine
située au bord du lac de Neuchâtel.
Faire offres avec prétentions de sa-
laire sous chiffres P 1362 N à Pu-
blicitas, Neuchâtel.

Important maison engagerait

dame ou
demoiselle

parlant le français et si possible l'alle-
mand, pour instruire la clientèle s'inté-
ressant aux machines à coudre. Mise au
courant approfondie. Gain intéressant.
Adresser offres manuscrites avec photo
à B. D. 225 au bureau de la Feuille
d'avis.

LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
engagerait

un comptable

et
une aide-comptable

Entrée en service: si possible début
février.
Adresser offres manuscrites avec
curriculum vitae et photographie au
Service du personnel de la Compagnie,
rue du Bassin 16, Neuchâtel.

On demande rempla-
çante pour

KIOSQUES

quelques heures par se-
maine. Adresser offres
à D. H. 319 au bureau de
la Feuille d'avis.

Cuisinière

(sera mise au courant),
est cherchée pour date
à convenir. Congé le di-
manche. Bon salaire. Of-
fres à la confiserie Vau-
travers, Neuchâtel, tél.
(038) 51770.

On cherche une

sommelière

Entrée immédiate. Hôtel
du Commerce, Colombier,
tél. 63429.

On cherche

jeune homme

pour aider à tous les tra-
vaux dans exploitation
agricole moyenne. Entrée
immédiate ou pour date
à convenir. Offres à E. I.
320 au bureau de la
Feuille d'avis.

On cherche dans bou-
langerie-pâtisserie une

demoiselle
de magasin

connaisant parfaitement son
métier et capable
d'assumer des responsa-
bilités. Demander l'adres-
se du No 322 au bureau
de la Feuille d'avis.

Quelle

jeune fille

sortant de l'école au
printemps aimerait venir
en Suisse allemande dans
un ménage privé avec
deux enfants? Machine
à laver automatique et
chauffage central. Offres
à Mme H. Fickler,
Schulstrasse 7, Ober-
bourg (Berne), tél. (034)
23610.

On cherche

PERSONNE

jeune et sérieuse, de
bonne famille, pour se-
conder la maîtresse de
maison, auprès des en-
fants, à côté de cuisinière
et de femme de chambre.
Ecrire sous chiffres P. 1080 E. à Pu-
blicitas, Yverdon.

On cherche pour le 1er
avril ou date à convenir

employée
de maison

honnête, aimant les en-
fants, pour ménage de
deux adultes et deux en-
fants. Bon salaire, congés
réguliers, vie de famille.
Garage Sommer-
halder, Kapfsteig 1, Zu-
rich 7.

Je cherche pour entrée
immédiate ou date à
convenir

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine,
ainsi que
sommelière
sachant les deux lan-
gues. — S'adresser au
restaurant du Stade, tél.
53235.

Aimez-vous discuter avec les gens?
Avez-vous le sourire facile?
Voulez-vous augmenter votre salaire?

Fabrique suisse cherche

représentant (e)

répondant à ces désirs, âge minimum 25
ans et maximum 40 ans. Nous offrons:
fixe, frais de voyages, carte rose et forte
commission. Gains moyens Fr. 1200.— par
mois à personne active. Les débutants
recevront une bonne formation.

Offres avec photo sous chiffres N. 40037 U.,
à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

Bureau du centre de la ville cherche,
pour époque à convenir,

employée

au courant des travaux de bureau et
possédant de bonnes notions de sténo-
dactylographie.
Emploi stable — travail varié et am-
biance de bureau agréable — 2 samedis
libres par mois — prestations so-
ciales.
Faire offres sous chiffres G. K. 331 au
bureau de la Feuille d'avis.

Maison de vins de la place engagerait
pour entrée immédiate ou date à con-
venir

un chauffeur-caviste
et un ouvrier de cave

Candidats sérieux, robustes et en bonne
santé sont priés d'écrire sous chiffres
P. S. 324 au bureau de la Feuille d'avis,
en indiquant des références.

Importante entreprise des branches an-
nexes de l'horlogerie cherche, pour
tout de suite ou date à convenir,

employée de bureau

sténodactylo, pour tous travaux de bu-
reau. Place stable et intéressante pour
personne ayant de l'initiative.

Faire offres à F. I. 318 au bureau de la
Feuille d'avis.

Fabrique de cadrans

Votre électricien



Vuilliamenet & C^s.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TEL 5 17 12 GRAND'RUE 4

MEUBLES d'occasion
Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHÂTEL

DUVETS

Prix très bas. Maison E. Notter, Terreaux 3. Tél. 5 17 48. Dépôts: Parcs 54.

A VENDRE

un divan 190 x 95 avec matelas, un buffet à une porte et un lavabo. E. Béguin, Marronniers 17, COLOMBIER. Tél. 6 36 79.

A vendre

doublure en fourrure

une malle-cabine. Tél. 5 89 47.

TAPIS DE MILIEU

sont vendus à des prix très bas
Grand choix Toutes dimensions

TAPIS BENOIT Mallefer 20
Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

SOLDES SENSATIONNELS

Vente autorisée



PARAPLUIES

à prix très réduits

BIEDERMANN

NEUCHÂTEL

Photo - OPTIQUE - Ciné



OPTIQUE

Photo - OPTIQUE - Ciné



Voici du nouveau pour Neuchâtel

Neuchâtel, comme toutes les grandes villes de Suisse, dispose maintenant du fameux studio PRONTOPHOT, qui connaît partout un succès retentissant. Le studio PRONTOPHOT vous permet d'obtenir

**en 7 MINUTES
4 MAGNIFIQUES
PHOTOS-PASSEPORT
pour fr. 2.50 SEULEMENT**

PRONTOPHOT est entièrement automatique et exécute des travaux impeccables pour passeports, permis de conduire, cartes d'identité, abonnements, offres de service, portraits, etc.

Faites un essai à nos risques.

Prontophot

Photo-studio officiellement reconnu par le Service sanitaire

Photo - OPTIQUE - Ciné



FOURNITURES D'HORLOGERIE

Photo - OPTIQUE - Ciné



et **OCCASIONS** au 2^{me} étage

Le rayon « **TOUT POUR L'ENFANT** » SACRIFIE



Chaussettes sport, laine 1.-	Caleçons longs coton eskimo 3.-	Slips coton interlock pour fillettes 1.45	Chemisettes coton interlock pour fillettes 1.45	Chemises sport pour garçons, depuis 6.-			
Caleçons courts coton interlock 2.-	Langes molletonnés, impression fantaisie 7.-	Gants laine unie, pour fillettes 2.50	Pyjamas fillettes, en interlock, depuis 3.-	Pulovers baby laine unie, depuis 6.-			
Casquettes différents modèles, depuis 3.-	Ceintures cuir, toutes grandeurs 2.-	Robes baby modèles divers, depuis 12.-	Vestes lainage écossais réversible, depuis 30.-	Pantalons de ski norvégiens 10.-	Robes coton ou lainage, depuis 12.-	Duffle-Coat lainage uni, depuis 39.-	Manteaux lainage fantaisie, depuis 19.-

ROBES FIN DE SÉRIES
18.- 22.- 29.- 39.-

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

MANTEAUX ET DUFFLE-COATS
fin de séries
49.- 59.- 69.- 79.-

(Vente autorisée)

LES SPORTS

FOOTBALL

Du sang nouveau dans l'équipe russe

Des modifications viennent d'être apportées à la composition de l'équipe soviétique qui sera envoyée en Suède pour participer au tour final de la coupe du monde. Parmi les joueurs désignés, vingt-deux figurent sur la liste des trente-trois meilleurs joueurs russes pour 1957, les sept autres étant pour la plupart des jeunes.

L'entraînement des sélectionnés a été confié à l'entraîneur-chef G. Katchaline et à Michel Yakouchine, qui s'occupe de l'équipe Dynamo de Moscou. Cette préparation débutera officiellement le 3 mai. On considère généralement que les sept nouveaux sélectionnés apporteront un sang frais à l'équipe nationale, et que leur présence fera l'effet d'un stimulant sur les anciens qui défendent leur place au sein de la formation d'U.R.S.S. avec un ardeur décuplée. En effet, vingt-deux joueurs seulement feront le déplacement de Suède et en outre de nouvelles modifications pourraient être apportées d'ici au 3 mai, date du début du stage auquel les heureux élus seront soumis. La première rencontre internationale qui servira de test à l'expédition de Suède est prévue pour le 18 mai à Moscou, contre l'équipe d'Angleterre.

HOCKEY SUR GLACE

Demain soir à Monruz Les Young Sprinters à rude épreuve

Les Wembley Lions seront demain soir les hôtes des Young Sprinters. Ils affronteront les hockeyeurs neuchâtois qui, pour l'occasion, pourront compter sur les services du Canadien de Lausanne, Dennison, ainsi que sur ceux de Streun et Nussberger, éléments leur appartenant dès cette saison, mais se trouvant en délai d'attente ainsi que le prescrit un règlement que nous ne qualifierons pas.

Les Wembley possèdent une ligne d'attaque qui risque de causer de gros soucis à la défense neuchâtoise. L'une de ses garnitures offensives est formée du trio Anning, Strongmann et Booth. L'autre est emmenée par un hockeyeur non moins réputé : Scott. Anning et Strongmann sont bien connus du public suisse puisque le premier dirigea Bâle et le second Zurich. Ils concourent cependant des fortunes diverses dans notre pays et ce n'est que dans une équipe professionnelle telle que les Wembley Lions qu'ils peuvent donner l'entière mesure de leurs vastes possibilités. Ils l'ont d'ailleurs éloquentement prouvé dimanche à Lugano où, devant 5000 spectateurs, ils infligèrent une lourde défaite à une sélection de « Swiss Canadians ». Ne gagnèrent-ils pas par 17-3 ? Et lorsqu'on sait que la sélection locale évoluait avec des hommes tels que Beach, Maisonneuve, Watson et Hamilton, on a une idée encore plus précise de la valeur des Wembley Lions.

● Match représentatif de hockey sur glace à Moscou : sélection d'U.R.S.S. - équipe nationale de Pologne 11-1.
● La réunion de clôture de la piste couverte de Bâle prévue pour le 31 janvier, est annulée, car les multiples engagements des meilleures équipes cyclistes de course à l'américaine n'ont pas permis aux organisateurs de monter un programme de qualité.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de ligue A
25 janvier : Lausanne - Chaux-de-Fonds.
26 janvier : Ambrì-Plotta - Young Sprinters; Arosa - Zurich; Bâle - Davos.
Championnat de ligue B
22 janvier : Berne - Viège; Servette - Gottéron; Langnau - Grindelwald.
24 janvier : Grasshoppers - Petit-Hingrier.
25 janvier : Klotten - Zurich II; Servette - Montana.
26 janvier : Langnau - Saint-Moritz; Martigny - Berne; Sierre - Viège.
Matchs amicaux
21 janvier : Zurich - Wembley Lions.
22 janvier : Young Sprinters - Wembley Lions.

HANDBALL

25 janvier : Rencontre internationale de handball en salle Allemagne - Suisse à Berlin.

BOB

25-26 janvier : Championnat du monde de bob à deux à Garmisch-Partenkirchen.

LUGE

25-26 janvier : Grand prix de Suisse à Davos.

CYCLISME

26 janvier : Américaine internationale à Zurich. Cross cyclo-pédestre à Prilly.

TENNIS DE TABLE

26 janvier : Championnat national à Genève.

BOXE

26 janvier : Éliminatoires du championnat suisse à Berne.

SPORT MILITAIRE

25-26 janvier : Championnats d'hiver régionaux à Oberberg et au Lac-Noir.

SKI

Championnats régionaux (disciplines nordiques)
24-26 janvier : pour le Valais à Saas-Fée.
25-26 janvier : pour la Suisse centrale à Engelberg; pour l'ouest de la Suisse à Châtenêt; pour l'est de la Suisse à Weissbad.
26 janvier : pour le nord-ouest de la Suisse à Balmberg; pour le Jura à Salgnelgier.
Championnats régionaux (disciplines alpines)
24-26 janvier : pour le Valais à Saas-Fée.
25-26 janvier : pour l'Oberland bernois à Wengen; pour l'ouest de la Suisse à Châtenêt; pour l'est de la Suisse à Weissbad.
26 janvier : pour le nord-ouest de la Suisse à Balmberg; pour le Jura à Moutier.
Course d'estafette à Bad-Ragaz.

Le concours de la Chaux-de-Fonds



Le concours de saut organisé par le Ski-Club de la Chaux-de-Fonds, sur le tremplin de Pouillerel, a connu un vif succès. Il est vrai qu'on notait parmi les participants la présence de champions norvégiens. C'est d'ailleurs à trois d'entre eux que reviennent les premières places. Nous voyons ci-dessus en plein vol un enfant du pays, le Chaux-de-Fonnier Charles Blum. (Phot. Amey)

SKI

Les courses de fond de Tête-de-Ran

Une course de fond de 15 km. réservée aux catégories élite et seniors et de 7,5 km. pour la catégorie juniors, s'est déroulée dans la région de Tête-de-Ran. Fort bien organisée par le ski-club local, elle a vu, malgré d'assez mauvaises conditions atmosphériques, une belle pléiade de coureurs du Jura se livrer de dures batailles.

Le 2 février se déroulera à Tête-de-Ran le concours alpin (slalom-descente) qui réunira les coureurs de tout le Jura.

Voici les principaux résultats de la course de fond :
Juniors. — 1. Jean-Paul Junod, Dombresson, 24'06"; 2. Louis Cattin, Les Bois, 24'24"; 3. Cyrille Pouchon, Les Bois, 25'33"; 4. Jean-Marie Godat, Les Bois, 27'52"; 5. Claude Aebly, Dombresson, 27'54"; etc.
Seniors I. — 1. Willy Junod, Dombresson, 48'07"; 2. Jean-Bernard Huguenin, la Brévine, 49'54"; 3. Jean-Michel Aebly, la Chaux-de-Fonds, 50'50"; 4. Louis Brunner, le Locle, 53'53"; 5. Xavier Cattin, les Bois, 54'43"; etc.
Elite. — 1. Frédy Huguenin, la Brévine (meilleur temps), 45'14"; 2. André Sandoz, la Chaux-de-Fonds, 46'18"; 3. Marcel Huguenin, la Brévine, 46'35"; etc.
Seniors II et III. — 1. Ernest Wirz, le Locle, 52'28"; 2. Philippe Chaboz, le Locle, 55'50"; 3. Charles Schneider, les Ponts-de-Martel, 56'48"; etc.

● Course internationale féminine de ski de fond à San Martino di Castrozza (coupe des Dolomites) : 1. Maria Reker, Yougoslavie, les 10 km. en 46'22"; 2. Elisabetta Bellone, Italie, 48'33"; Puits : 8. Elsa Sterchi, Suisse, 52'13"; 11. Ruth Baumann, Suisse, 55'28".

PING-PONG

Double victoire d'Urchetti au Grand Prix romand

Le premier Grand Prix romand de tennis de table, organisé à Pesoux, a connu un succès réjouissant. Voici les principaux classements de cette intéressante compétition.
Série A : 1. Urchetti, Genève; 2. Meyer de Stadelhofen, Genève; 3. Duvernay, Genève; et Wassmer, Genève; 4. Baer, Bienne; Mariotti, Bienne; Penny, Genève et Offenstein, Genève.
Série B : 1. Silver Star, Genève; 2. Bienne.

Série C : 1. Baer, Bienne; 2. Fitz, Fribourg; 3. Fischer, Bienne; 4. Zurbuchen, Bienne; 5. Dreyer, Neuchâtel, Penny, Genève, Wespahl, Neuchâtel, et Meyer, le Locle.

Série D : 1. Chassot, Neuchâtel; 2. Maurer, Cernier; 3. Wespahl, Neuchâtel et Gabella, Fribourg.

Série E : 1. Krebs, Yverdon; 2. Slegel, Bienne; 3. Amann, Bienne; 4. Gabella, Fribourg.

Juniors : 1. Mariotti, Bienne; 2. Baer, Bienne; 3. Slegel, Bienne et Penny, Genève.
● Double messieurs : 1. Urchetti-Meyer de Stadelhofen, Genève; 2. Wassmer-Offenstein, Genève; 3. Baer-Fischer, Bienne, et Meyer-Marx, le Locle-Lausanne; 4. Maurer-Meylan, Cernier, Mariotti-Zurbuchen, Bienne, Dreyer-Lu-Gabuhl, Neuchâtel, et Duvernay-Penny, Genève.

Simple dames : 1. Mme Baudouin, Neuchâtel; 2. Mme Vuillamoz, le Locle; 3. Mme Urchetti, Genève, et Mme Paupe, Pesoux.



SYDNEY. — Championnats internationaux de tennis d'Australie, à Sydney. Double messieurs, quarts de finale : Neale Fraser - Ashley Cooper, Australie, battent Adrian Quist - Geoff Brown, Australie, 6-2, 7-5, 1-6, 6-3; Barry Mac Kay - Mike Green, Etats-Unis, battent D. Sarintzova - Boris Schilkov, 194.425; 6. Vladimir Bilykowski, 194.510; 6. Boris Zybbyne, 195.151. Il y avait trente-deux concurrents. Dames : 1. Inga Artamonova, 211.416 points; 2. Tamara Rylova, 211.982; 3. Rimma Bjelova, 215.416; 4. Galina Sarintzova, 218.932; 5. Sia Kondakova, 220.249; 6. Valentina Stemina, 220.466. Les six premiers de chaque catégorie représenteront l'U.R.S.S. aux championnats du monde.

AUTOMOBILISME

Après la surprise de Buenos-Aires La victoire de Moss : une question de secondes

Voici le classement officiel du Grand Prix d'Argentine qui s'est disputé sur l'autodrome municipal de Buenos-Aires :

1. Shirling Moss, Grande-Bretagne, sur « Cooper Climax », les 80 tours, soit 312 km. 988, en 2 h. 19' 33"7 (moyenne 134 km. 559); 2. Luigi Musso, Italie, sur « Ferrari », 2 h. 19' 36"4; 3. Mike Hawthorn, Grande-Bretagne, sur « Ferrari », 2 h. 19' 46"3; 4. Juan Manuel Fangio, Argentine, sur « Maserati », 2 h. 20' 26"7; 5. Jean Behra, France, sur « Maserati », à deux tours; 6. Harry Schell, Etats-Unis, sur « Maserati », à trois tours; 7. Carlos Menditeguy, Argentine, sur « Maserati », à quatre tours; 8. Francisco Godia, Espagne, sur « Maserati », à cinq tours; 9. Horace Gould, Grande-Bretagne, sur « Maserati », à six tours.

NOUVELLES BREVES

● Alphonse Halimi, champion du monde des poids coqs, va faire chaque soir, durant une période de dix mois, une exhibition de boxe qui sera le clou du nouveau spectacle présenté à travers toute la France par un des plus grands cirques du pays.
● A Copenhague, américaine cycliste de 3 heures : 1. Terruzzi-Arnold, Italie-Australie, 38 points; à deux tours : 2. Jørgensen-Jacobson, Danemark, 18 p.; à trois tours : 3. Faggini-de Rossi, Italie, 24 p.; 4. Bugdahl-Decorate, Allemagne-Belgique, 13 p.; 5. Carrara-Olsen, France-Danemark, 12 p.; à quatre tours : 6. Nielsen-Lykke, Danemark, 11 p.

TENNIS

Fin de la suspension de Hugh Stewart

La fédération américaine de tennis, réunie en congrès annuel à Saint-Petersburg en Floride, a terminé ses travaux et a adopté la plupart des recommandations de ses comités.

Elle a apporté notamment certaines modifications à son classement des joueurs américains pour 1957. Tom Brown junior, classé quatorzième dans le premier projet, prend la septième place grâce à ses victoires en décembre dans plusieurs tournois de la Côte ouest, tandis que Bill Quillian devient dixième.

La fédération a également décidé d'intensifier la campagne pour recueillir les fonds nécessaires à la formation des jeunes espoirs américains. Elle a en outre décidé de mettre fin à la suspension de Hugh Stewart, qui avait refusé de rentrer aux Etats-Unis après avoir participé à des tournois en Europe.

Le classement définitif pour 1957 s'établit ainsi :
1. Vic Seixas; 2. Herbert Flam; 3. Dick Sautt; 4. Gil Shea; 5. Barry Mac Kay; 6. Ron Holmberg; 7. Tom Brown; 8. Whitney Reed; 9. Bernard Barzlen; 10. Bill Quillian; 11. Alexandro Olmedo, joueur péruvien étudiant à Los Angeles; 12. Grant Golden; 13. Mike Green; 14. Noël Brown; 15. Myron Franks; 16. Sam Giammatua.

SPORT-TOTO

Voici les résultats du concours No 20 du 18 janvier :
6 gagnants avec 12 points à 23.290.50 francs.
139 gagnants avec 11 points à 1005.30 francs.
1958 gagnants avec 10 points à 71.35 francs.
Loto-Tip No 20 : 7 gagnants avec 4 points à Fr. 2194.55. — 450 gagnants avec 3 points à Fr. 34.10.
Prix de consolation No 16 : 59 gagnants avec 36 points à Fr. 169.50.

Le rideau de velours

A Genève, dans le sillage d'un poisson d'eau douce et les ténèbres de l'affaire du Grand-Théâtre

Dans une première chronique j'ai dit ici au fond de quelles insupportables et perfides ténèbres s'était peu à peu enlisé ce qui est désormais étiqueté, même loin de Genève, « affaire du Grand-Théâtre ».

Certes, le journaliste, qui en sait évidemment un peu moins encore qu'architectes, magistrats, experts divers, conseillers variés et commissaires de tout poil, ne saurait aspirer à ramener le lecteur, dans cette mouvante matière, vers un peu de clarté; non plus qu'en s'efforçant tout de même de retrouver quelques débris sur cet immense et méchant terrain il ne pourrait tout évoquer d'une interminable comédie, aux péripéties innumérables, aux rebondissement imprévisibles, et dont seule à peu près la morale au moins est établie déjà, à savoir que le ridicule ne tue plus personne!

Sous le coup de midi, le 1er mai 1951...

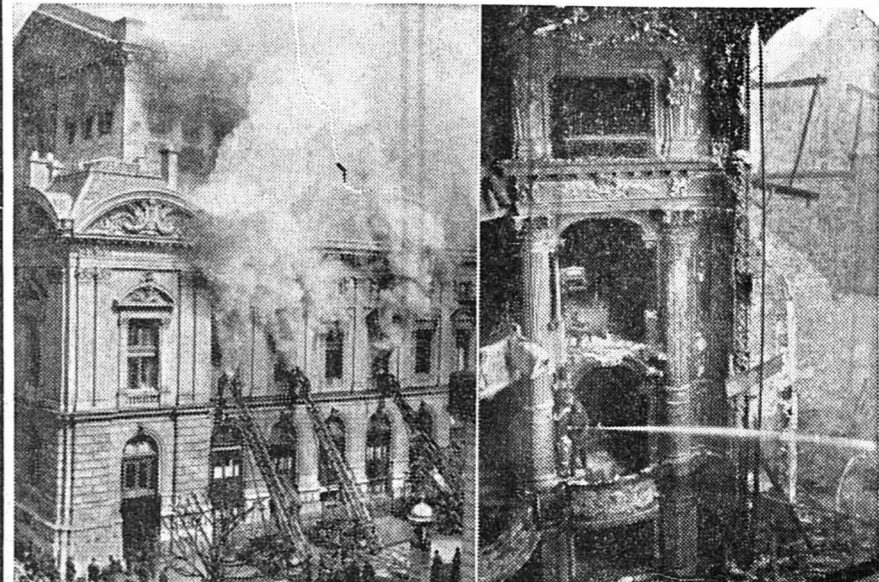
Ce fut donc par le plus beau, le plus lumineux et radieux 1er mai des temps modernes, celui de 1951, que, sur le coup de midi, flamba comme étoupe le fastueux Opéra

Tout cela occupa nos gens jusqu'au début de 1955, époque à laquelle l'auteur du plan de reconstruction rejeté le présenta à nouveau, mais modifié, et ne comportant plus qu'une dépense de 12 millions. Ce fut le moment aussi où tout commença de grincer entre architecte, confrère milanais et chef des services immobiliers de la ville; toujours de haut tonna une mise en demeure et, avec les modifications supplémentaires exigées, le plan fut enfin au point au début de l'été de 1955.

Une sourde lutte

Pour tuer le temps, le Conseil administratif (traduisez : communal) et la commission du Conseil municipal (entendez : général) préposée à l'affaire avaient entamé une sourde lutte dont les effets sont loin d'être éteints, si l'on ose hasarder ce mot dans une matière pareillement inflammable.

Avec les semaines, les mois, puis les saisons, et les plans étant ce qu'ils sont, les modifications ce qu'elles deviennent, on se résigna à un projet de quelque 12 millions, plus un million déjà dépensé et



Le 1er mai 1951, le Grand-Théâtre de Genève était en feu. Des loges, les pompiers essayaient d'éteindre l'incendie sur scène. Le rideau de fer séparant celle-ci de la salle s'est effondré sous l'effet de la chaleur.

que le Genevois devait à la munificence du feu duc de Brunswick; de fait, c'est en travaillant de l'étope, précisément, sur le plateau, pour « répéter » le brasier de la Walkyrie, qu'on devait jouer le soir même, que des imprudents — dès maintenant soyons polis, c'est-à-dire sur nos gardes! — firent que la réalité prévint et dépassa la fiction.

L'expertise d'usage et un vote négatif

Dès que les assureurs furent au terme de leurs savants travaux, les édiles chargés d'un architecte de passer à l'expertise d'usage, puis de présenter les plans de la reconstruction.

Sans doute, déjà à cette phase initiale de l'affaire, il n'est pas interdit de se demander si, pour une entreprise aussi considérable que celle de l'édification d'un bâtiment public particulièrement important, la classique procédure de la mise au concours n'eût pas été de rigueur. Mais à cette question, pas de réponse, nous dirait-on de haut, de la Haute-Ville s'entend, qui est l'habitat des édiles; au surplus, parmi des milliers et des milliers de badauds, l'architecte élu avait été... témoin de l'incendie, ce qui est tout de même une raison, sinon une référence!

Quoi qu'il en soit, notre homme alla rondement en besogne et, tout aussi rondement, les autorités acceptèrent ses plans de reconstruction, prévoyant une dépense de quatorze millions, les assurances n'ayant couvert qu'une très faible partie des dégâts.

Seulement, il se trouva que des citoyens — ce qui était bien leur droit — estimèrent que la mise au concours eût peut-être apporté une solution moins coûteuse, que d'autres citoyens tirèrent que, de toute façon, quatorze millions c'était trop, que les uns ou les autres, sinon tous ensemble, lancèrent un référendum, et qu'en fin de compte le Conseil général — c'est ainsi qu'à Genève se nomme solennellement le corps électoral — repoussa ce premier projet de reconstruction.

La grande ronde des architectes Et c'est alors que s'ouvrit la grande ronde des architectes, avec commission, demande et refus de consultation des autorités, appel à un spécialiste milanais de la scène, correspondance, rapports, polémiques et le reste!

passé au budget. Ce coup, la brume s'était suffisamment épaissie pour que le citoyen-électeur-contribuable n'y vit plus clair du tout, en sorte qu'il laissa passer le délai référendaire.

Logiquement, tout serait tranché, et les maçons devraient être à l'ouvrage depuis assez longtemps à la place Neuve. Mais ce serait trop beau, et l'on passa donc à l'épisode des « Trente ».

La guerre se rallume

Il était donc une fois une commission de trente membres (d'où son nom) toute neuve et toute zélée, que l'autorité législative chargée de bien revoir une dernière fois l'affaire en traitant directement avec le pouvoir exécutif avant de présenter le rapport final. Las! ce fut une nouvelle guerre qui s'alluma, et il semble bien qu'offusqué d'avoir à passer par un intermédiaire, le Conseil administratif, se réservant de s'expliquer directement avec le municipal, apporta à tout le moins de la mauvaise volonté dans ses rapports avec les « Trente »; plusieurs d'entre ces derniers démissionnèrent en manière de protestation et deux partis, point des plus nombreux au vrai, se retirèrent en corps de la commission.

Le rapport accusateur des « Trente »

Les « Trente » n'en parvinrent pas moins, récemment, à déposer leur rapport, très long, minutieux et, apparemment, complet. Ce gros dossier dénonce d'injustifiables retards, de graves et préjudiciables mésententes, le manque de fermeté, dans toute l'histoire, du Conseil administratif, l'absence d'un estimatif réel et la faute commise, tout au début de l'affaire, en ne procédant pas à la mise au concours.

Aux dernières nouvelles, l'autorité exécutive maintient qu'en passant... au passé le million dépensé, le crédit de 11.600.000 fr. accordé en 1955 suffira à reconstruire le Grand-Théâtre.

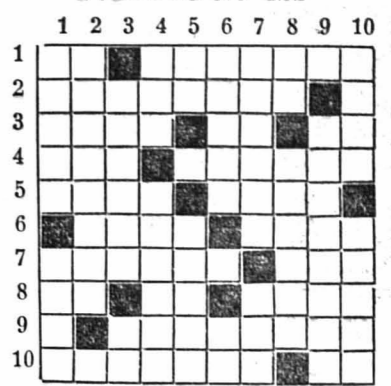
R. Mh.

(Lire la suite en 8me page)

Demain : AU FIL DES ONDES

MOTS CROISÉS

Problème No 622



HORIZONTALEMENT

- Interjection. — Détérioré par l'usage.
- Exalté.
- Averse soudaine. — Possessif. — Distingué.
- Prise d'eau. — Vêtements rudimentaires de certaines peuplades.
- Tranches d'histoire. — On peut le voir tous les soirs en tube.
- Sans aucune valeur. — Course impétueuse.
- Porteur de messages, sa personne était sacrée. — Légumineuse.
- Ce n'est pas monnaie courante. — Romains. — Dissipés.
- Croisés.
- Cadeau qu'on peut faire au futur. — En tout sens.

VERTICALEMENT

- Proverbe. — Pour exciter.
- Passer l'hiver à la façon d'une marionnette.
- Bravoure. — Pronom.
- Elle fait à son pas un tour dans les bois. — Rameau de la famille indo-européenne.
- Préposition. — Elle trotte derrière la tête.
- Un des géants qui voulurent escaler le ciel. — Préfixe.
- L'utilisateuse. — Vieille armée.
- Pronom. — On y enferme la drogue à infuser.
- Entourés d'une estime respectueuse.
- Ils sont arrivés avant les autres. — Crochets.

Solution du problème No 621



RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour! 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble (de Monte-Ceneri); 11 h., chansons. 11.15, causerie. 11.30, œuvres de S. Sgrizzi. 12 h., chansons et rondes d'E. Jacques-Dalcroze. 12.15, le discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars! 13.10, les variétés du mardi. 13.30, pages populaires de Rimsky-Korsakov.
16 h., au goût du jour. 16.30, solistes, avec Pierre Mollet, baryton. 17.30, le point de vue de Philippe Jacquot. 17.45, musique de danse. 18 h., le micro dans la vie. 19.15, informations. 19.25, le micro du temps. 19.45, discussion. 20.30, « La corde », pièce de P. Hamilton. 22 h., vient de paraître : 1. L'Opéra sans paroles; 2. Musique légère. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.50, musique pour vos rêves.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
6.15, informations. 6.20, musique de ballet. 7 h., informations. 7.05, mélodies populaires. 7.25, zum neuen Tag. 10.15, un disque. 10.20, émission radiocollinaire. 10.50, danses populaires suédoises. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., mon Paris, suite, de J. Sirop et D. Michel. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, l'inoubliable Verdi. 13.25, musique de L. Janáček. 14 h., pour le centenaire de Lisa Wenger.
16 h., chants populaires. 16.30, deux ouvertures de concert. 17 h., un livre aimé. 17.10, chant. 17.30, émission pour les classes professionnelles. 18 h., piano. 18.30, reportage. 18.45, carrousel de chansons. 19.20, communiqués. 19.30, informations. 20 h., concert symphonique. 21.30, cinq chants populaires. 21.45, orientation sur le théâtre contemporain. 22.15, informations. 22.20, musique de danse. 22.50, vos rêves en musique.

TELEVISION ROMANDE

Relâche.
EMETTEUR DE ZURICH
Relâche.

GARNET DU JOUR

CINEMAS
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La garçonne.
Palace : 20 h. 30. Et par ici la sortie.
Arcades : 20 h. 30. A pied, à cheval et en voiture.
Rex : 20 h. 15. La taverne des révoltés.
Studio : 20 h. 30. La neige en deuil.
Cinéc : 14 h. 30 - 21 h. 30. La vie des grands étangs.

PHARMACIE D'OFFICE :

G. Montandon, Epancheurs

La Belle et le Clochard





un coup de téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maitre teinturier 5 17 51	René Schenk votre fournisseur pour vos ARTICLES DE SPORT ski - hockey sur glace et football Aiguillage de patins Chavannes 7 et 15 5 44 52	Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 52056	Nettoyages Ponçage imprégnation et glaciage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassarades 18
---	--	--	--

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoile 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise Radio-Mélody L. Pomey Neuchâtel Tél. 5 27 22 se rend toujours dans votre région	Serrurerie Carl Donner & Fils Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleau, sangle, corde.
--	--	--

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE **Tél. 7 53 12**

Garage de la Balance Bas de la rue du Pommer A. LUGON Maîtrise fédérale AGENCE «SKODA» 5 29 89 Domicile : 5 77 27	5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au SALON-LAVOIR <i>Le Muguet</i> NEUCHÂTEL	VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. Bornand Poteaux 4 - Tél. 5 16 17
--	--	---

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ J. ZWAHLEN
Carrelage et toutes réparations - Devis sans engagement - Avenue des Alpes 88 - Tél. 5 33 36

HÉLIOGRAPHIE-PHOTOCOPIE REPRODUCTIONS DE PLANS DOCUMENTS, DIPLÔMES ET MUSIQUE	CIGHELIO Moulin 31 Neuchâtel TÉL. 5 22 93
---	---

APPRENTISSAGES
Bureau d'assurances de la ville cherche pour le printemps
apprentissage de commerce
sortant de l'école secondaire.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres AS 62,193 N, aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Neuchâtel.

Bureau d'assurances de la place cherche, pour entrée au printemps,
APPRENTI(E) DE BUREAU
ayant accompli la deuxième année d'école secondaire.
Faire offres avec photo, indications des notes obtenues et curriculum vitae, à B. F. 317 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin d'appareils ménagers cherche une
apprentie vendeuse
Occasion de faire un excellent apprentissage de vendeuse, suivant règlement officiel, tout en apprenant les recettes culinaires et l'usage d'appareils ménagers. Surveillance de l'apprentissage par personnel qualifié.
Adresser offres écrites à H. K. 308 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin d'appareils ménagers cherche une
apprentie vendeuse
Occasion de faire un excellent apprentissage de vendeuse, suivant règlement officiel, tout en apprenant les recettes culinaires et l'usage d'appareils ménagers. Surveillance de l'apprentissage par personnel qualifié.
Adresser offres écrites à H. K. 308 au bureau de la Feuille d'avis.

DE SABLE ET D'OR
par **SUZANNE CLAUSSE**

La voix s'affaiblissait. Marc dut se pencher pour mieux entendre. Dans la chambre tiède, l'odeur des médicaments se mêlait à celle de l'eau de Cologne dont la garde humectait, de temps à autre, le front du mourant.

Au dehors, le ciel ensoléillé baignait de clarté les rues, les jardins, les avenues de la plus belle capitale du monde. Mais celui qui terminait péniblement son douloureux exposé n'en devait plus revoir les diverses beautés. La grande rumeur de Paris s'arrêtait aux fenêtres closes de cette chambre élégante où Louis Vallorge s'éteignait doucement.

Dans son visage émacié, creusé par la souffrance, ses yeux noirs et profonds ne quittaient pas ceux du jeune homme qui l'écouait avec attention. Il se tut enfin, visiblement épuisé, mais son regard conservait la même expression de supplication désespérée.

— N'avez plus d'inquiétude au sujet d'Arlène. Je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour essayer de vous remplacer auprès d'elle. Vous pouvez prendre toutes vos dispositions à cet égard.

Véhicules à moteur
Le Garage du Littoral
vous offre, de son grand choix d'occasions :

OPEL RECORD 1955, 40.000 km., 8 CV. Très soignée, avec radio et porte-bagages.

OPEL RECORD 1953, 60.000 km. Très bon état de marche et d'entretien.

LES VOITURES RÉCENTES, OU PLUS ANCIENNES MAIS RÉCEMMENT RÉVISÉES, FONT L'OBJET D'UNE GARANTIE DE TROIS MOIS.

Demandez la liste avec prix, ou venez voir et essayer sans engagement. Téléphonnez au 5 26 38.

J.-L. SEGESMANN, GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début route des Faleises - Tél. 5 26 38
AGENCE PEUGEOT

A VENDRE :

«RENAULT» Dauphine, modèle 1956, roulé 25.000 km., état impeccable.

«VW» de luxe, modèle 1955-1956, roulé 42.000 km., avec toit ouvrant et housse.

Plusieurs «CITROËN» révisées de Fr. 1500.— à Fr. 3000.—

Garages Apollo et de l'Evoile S. A.
Agence «CITROËN» et «DKW»
Neuchâtel **Tél. 5 48 16**

La voix chaude de Marc Le Hardouin avait, dans le silence, la gravité d'un serment.

Un soupire de soulagement souleva la poitrine amaigrie.

— Merci, oh ! merci, Marc ! Je n'en attendais pas moins de toi ! Mais je crains fort d'avoir trop gâté ma fille. La tâche sera lourde sans doute ! Que Dieu te garde et soutienne tes efforts...

Après avoir, une dernière fois, serré la main du banquier, le jeune homme quitta la pièce. Arrivé au seuil de la demeure des Vallorge, il aspira profondément l'air pur de ce beau jour de mai. Il prenait soudain conscience du fardeau dont il venait de charger ses épaules. Mais pouvait-il faire autrement ? Son beau-père, naguère, avait été bon pour lui et Marc lui en avait toujours gardé une grande reconnaissance...

Sur le trottoir, de nombreux passants allaient et venaient. Les femmes regardaient avec complaisance ce beau garçon d'allure élégante, dont les yeux songeurs glissaient sur elles sans les voir.

S'arrachant enfin à cette méditation profonde, qui le gardait immobile au cœur de l'incassante marée, le jeune homme eut un geste fataliste.

«La roue tourne ! pensa-t-il, aujourd'hui c'est mon tour !»

PREMIÈRE PARTIE

Renvoyée d'un geste précis, la balle toucha terre avant que l'adversaire ait eu le temps de l'atteindre.

A vendre
«SIMCA»
6 CV., en bon état. Tél. 5 26 83.

«VW» luxe
modèle 1953, 57.000 km., bleu azur, housse, 4 pneus 60 %. Etat impeccable sous tous les rapports. 3250 fr. — Claude Pipoz, Cheval Blanc, les Bayards. Tél. dès 19 heures : 9 31 34.

Je cherche à acheter une
camionnette «VW»
avec pont. Tél. 5 24 57.

A VENDRE
pour cause de double emploi
cabriolet Farina Nash - Rambler
6 cylindres, 16 CV Overdrive, couleur grise, modèle 1953. Voiture de première main, n'ayant pas eu d'accident, très soignée, en parfait état de marche, cinq pneus en très bon état et quatre pneus neige. Equipée d'un servo-frein, radio, porte-bagages, lave-glace, deux phares brouillard, un phare arrière et pare-brise amovible pour siège arrière. S'adresser sous chiffres U. X. 328 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

On cherche
Fr. 12.000.—
pour le développement d'une entreprise. Garanties.
Intérêt 10 %
Durée deux à trois ans. Adresser offres écrites à A. E. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

RADIOS
Toutes réparations Service technique

luq
Musique NEUCHÂTEL

A VENDRE
A vendre
pantalons de ski
fuseaux, gris, pour dame, taille 40. Tél. 5 37 82.

A vendre, faute d'emploi, une
poussette
blanche, en bon état, 50 francs; deux
paletots
pour homme, taille moyenne, couleur lie-de-vin, peu portés, 50 fr. la pièce. Tél. 5 63 88.

Chromatique
Magnifique instrument italien (Moreschi), 120 basses, 9 registres automatiques, clavier à gradins, coffre moderne, cédé à moitié prix. Grande jumelle à prisme, neuve, 10 x 50, avec étui, 180 fr. Fernand Gigon, Crêt-du-Bois 14, Bienne 7.

A vendre pour cause de départ
«GRANUM»
à l'état de neuf. Bestio, Bellevaux 2.

La boucherie Vautravers vous offre ses
sauces au foie
extra-juteuses. — Portes-Rouges 149.

On cherche à acheter une
cheminée Dézarnod
Adresser offres écrites à R. T. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre, rendez cette adresse :
AU BUCHERON, Neuchâtel. Tél. 5 26 33

Je cherche
lunettes d'approche
à grande visibilité pour la montagne. Adresser offres écrites à P. P. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecrivez Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste orthopédiste
reçoit tous les jours, mardi excepté
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

DEM. A ACHETER
On cherche à acheter une

Je cherche
lunettes d'approche
à grande visibilité pour la montagne. Adresser offres écrites à P. P. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète
meubles anciens
Louis XIV, Louis XV, Louis XVI. Empire : soit sièges, commodes, bureau-secrétaires, armoire, buffet, lustres, pendules, tableaux, bibelots, etc., recherchés pour villa; paiement comptant.
Ecrire : poste restante 617, Mont-Blanc, Genève.

REMERCIEMENTS
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de
Madame Maria BERTOLINI
prie les personnes qui ont pris part à son deuil par des envois de fleurs et des messages, de trouver ici l'expression de ses très sincères remerciements.
Neuchâtel, le 21 janvier 1958.

Très touchés par toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui les a frappés, les enfants de
Madame Evelyne GUYE-HUGUENIN
ne pouvant répondre à chacun, remercient sincèrement ceux et celles qui ont pensé à eux.

Les familles **BERNER** et **FAUCHERRE** remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du départ de leur chère tante, Mademoiselle **Emma FAUCHERRE**.
Peseux, 20 janvier 1958.

USA
Vois quotidiens / DC-7C Seven Seas

SWISSAIR vous propose
2 formules avantageuses :

BILLET D'EXCURSION
Suisse-New York et retour Fr. 2153.— valable 15 jours classe touriste (jusqu'au 31 mars 1958)

PLAN FAMILIAL
Seul un des époux paie le tarif entier. Le conjoint et les enfants (12 à 25 ans) qui l'accompagnent bénéficient chacun d'une réduction de Fr. 1308.— en 1re cl. Fr. 872.— en cl. touriste pour le parcours New York et retour (jusqu'au 31 mars 1958)

Consultez votre agence de voyages ou Swissair et, pour le fret, votre transitaire.

L'hospitalité suisse dans tous les ciels

SWISSAIR

WALRO
Le séchoir à linge
que vous attendez (muni de l'insigne de qualité A.S.E.)

Demandez une démonstration à case postale 62, NEUCHÂTEL 2.

— Je vous comprends tout à fait, ma chère amie !
Arlène fronça légèrement ses sourcils dont la ligne étroite et sombre soulignait ses yeux clairs. Sa voix s'éleva, un peu sèche :
— Eh bien ! rentrons, madame Vincent ! Je suis prête.
Elle achevait de boutonner sur son short blanc une jupe de toile sombre fleurie de guirlandes d'un ton vif.

Accompagnées jusqu'au seuil de la villa par les Didier et leur fils Jacques, les deux femmes prirent congé et montèrent dans la petite voiture que la jeune fille pilotait elle-même, cadeau de son tuteur à l'occasion de ses dix-huit ans.

Assise maintenant près d'Arlène, attentive à son volant, Mme Vincent, un peu lasse, regardait le beau crépuscule de juin tomber sur la campagne. L'auto suivait une route parallèle à la Marne. Les couleurs vives du couchant se reflétaient dans ses eaux calmes. Des arbres, au feuillage profond, frissonnaient doucement sous le vent léger.

De temps à autre, le regard de la dame de compagnie effleurait le profil volontaire d'Arlène. Pas plus qu'elle, la jeune fille ne semblait désireuse de parler. Bercée par le mouvement de la voiture, Roberte Vincent se mit à égrener ses souvenirs.

Elle revoyait ce soir de mai où Marc Le Hardouin était venu la trouver dans son petit logis de Passy. Elle avait été l'amie de sa mère et, bien qu'elle l'eût un peu perdue de

vue depuis son second mariage avec Louis Vallorge, elle avait été douloureusement surprise par l'annonce de sa mort.

Courte en effet avait été cette seconde union : «Cinq ans à peine !» songeait Roberte avec mélancolie. Suivant la pente des souvenirs, sa pensée revint à son propre destin.

Veuve du lieutenant-colonel Vincent, elle vivait chichement en exécutant de petits travaux de tricots pour une maison de bonneterie de luxe.

Elle avait accueilli la proposition de Marc avec reconnaissance. Ce qu'il lui offrait avait le double avantage de l'arracher à une servitude de tous les instants et d'apporter, dans sa vie solitaire, un élément d'intérêt et d'utilité.

Séduite, elle n'avait soulevé qu'une seule objection :

— Qu'en dit Arlène ?
Un nuage avait passé sur le front du jeune homme. Mais ses yeux bruns ne s'étaient pas détournés du regard qui les fouillait anxieusement.

— Je mentirais si je vous disais qu'elle est enchantée de cette décision. Orpheline de mère à six ans, livrée à des soins mercenaires, ma pupille est une jeune personne fort indépendante. Mais ce n'est tout de même qu'une gamine de quinze ans. Je ne puis décemment la prendre, avec moi dans ma garçonnière. J'ai donc décidé de conserver pour elle l'appartement de ses parents. Elle y vivra près de vous et j'espère qu'elle comprendra que je n'agis ainsi que pour son bien.

— D'après ce que j'entends, elle ne semble pas facile.

— Elle a été outrageusement gâtée par son père. Ma mère a bien essayé pendant les courtes années de son mariage avec M. Vallorge de redresser un peu cette nature par trop indisciplinée. Elle avait obtenu de sérieux résultats, car Arlène possédait un caractère droit, malheureusement ma pauvre maman est morte trop tôt. Mon beau-père, terrassé par le chagrin, car il s'était beaucoup attaché à sa seconde femme, submergé d'autre part par des soucis de toutes sortes, n'eût assurément ni le temps ni les possibilités de continuer la tâche commencée. Ma pupille a grandi librement et sa personnalité, déjà forte, s'est encore accrue. Je ne vois que vous qui puissiez essayer de reprendre barre sur elle.

— Mais, Marc, elle va me détester !
— Je ne pense pas. Son amour-propre souffrira peut-être, mais elle est trop intelligente pour ne pas comprendre que votre présence auprès d'elle est indispensable. Votre sagesse et votre tact feront le reste.

— Vous me flattez, mon cher enfant. A la vérité, je me sens très émue, mais j'aimais trop votre mère pour refuser de la remplacer, de mon mieux, auprès de cette petite. Espérons que tout ira bien.

(A suivre)

Brevet + 306032

Malgré l'hiver votre linge séchera avec le **séchoir à linge idéal**

pliable, léger, solide. Se pose sur toutes les baignoires, balcons, etc. Hauteur 1 m. 35, 12 m. de fil nylon. Fr. 15.80, ou 1 mètre 70, 15 m. de fil nylon, Fr. 19.80. En vente dans les magasins ou contre remboursement par Fabrique du Séchoir «Idéal», Cortallod (NE). Tél. (038) 6 43 71



Connaissez-vous **les tapis tissés à la main ?**

Ils sont épais, robustes et font long usage. Vous pouvez utiliser par exemple bas, robes, couvertures et toute étoffe souple de tricot et de soie. Demandez la liste des prix. — Mmes A. Nach, tissage de tapis à la main, successeurs de H. Aemisegger, Will (SG), Tél. (078) 6 15 77.

Haefliger & Kaeser S.A.
NEUCHÂTEL
Tél. 5 24 26 Seyon 6

COMBUSTIBLE
calibré, 1re qualité, pour GRANUM, CINEY, etc.



Seulement **-90** par jour. C'est le prix d'Abonnement-Télévision pour le fameux SCHAUB-LORENZ grand écran-image 972 cm

Radio Steiner
Lausanne, Valentin 25 Tél. (021) 22 57 33

Garcin
CHAPELLIER

CASQUETTES imperméables et fantaisie
Seyon 14

Fils de fer galvanisés pour la vigne

Neufs. Première qualité. Offre avantageuse. Veuillez adresser les demandes sous chiffres C. G. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

Notre énorme vente de soldes continue

Des prix sensationnels

La plus grande vente de soldes de chaussures du canton

(Voyez notre vitrine et notre exposition à l'intérieur)

J. Kurth S.A.
NEUCHÂTEL
(autorisation officielle dès le 15 janvier)




NAROK Café **NAROK** Tea

Le journal du petit Narok

... aujourd'hui une invitée allemande pour le dîner. Elle nous a demandé: «Was ist das der Narok Kaffee» et papa très étonné a dit en allemand: «Das werden Sie nach dem Essen merken». Je sais qu'elle recevra un paquet pour emporter à Berlin où ce café est inconnu...

NAROK S.A. ZÜRICH
Tél. (051) 35 33 26

OFFRE A SAISIR

Pour cause de renouvellement du stock, **une salle à manger** comprenant: un magnifique dressoir, une table à rallonges et quatre chaises.

Fr. 980.—

MAGASIN LAVANCHY
ORANGERIE 4

Duvets

neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. x 160 cm.), Fr. 40.—; même qualité (140 cm. x 170 cm.), Fr. 50.—; oreillers (60 cm. x 60 cm.), Fr. 9.50. A la Maison du confort, Banque 7, le Locle Tél. (039) 8 34 44.

Un délice
les saucisses de veau de la boucherie **GUTMANN**
Avenue du Premier-Mars

UNE AFFAIRE **tapis d'Orient**

Quelques magnifiques pièces de choix **Prix très intéressants - PROFITEZ**

TAPIS BENOIT Maillefer 20
Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

LA BOUCHERIE DE GIBRALTAR

vous offre la viande d'une bonne jeune vache

Rôti sans os . 3.20 le 1/2 kg.
Ragoût 2.50 le 1/2 kg.
Hachis 2.30 le 1/2 kg.

Se recommander: V. Schenk. Tél. 5 15 90
ON PORTE A DOMICILE

NOTRE SENSATIONNELLE

SUPER-VENTE DE FIN DE SAISON

officiellement autorisée bat son plein

RABAIS jusqu'à 50%

Dès mardi 21 janvier **JOURNÉES DE LA LINGERIE**

ATTENTION: QUANTITÉS LIMITÉES

<p>Un lot SLIPS en jersey charmeuse au choix Valeur 4.90 2.95 2.45 SOLDÉ 3.- 1.80 1.40</p>	<p>CHEMISES TRICOT pur coton, EXTRA-LARGE au choix Valeur 6.90 SOLDÉ 4.-</p>	<p>COMBINAISONS jersey charmeuse garnies dentelles au choix Valeur 7.90 SOLDÉ 4.40</p>	<p>COMBINAISONS NYLON Les unes plus belles que les autres Valeur 22.50 19.80 SOLDÉ 15.- et 13.-</p>
<p>SLIPS ET CULOTTES en beau tricot pur coton, mi-laine, etc. Valeur 8.50 2.95 SOLDÉ 4.40 1.80</p>	<p>PYJAMAS interlock et flanellette. au choix Valeur 22.50 12.80 SOLDÉ 14.- 9.-</p>	<p>LISEUSES pure laine. Valeur jusqu'à 26.50 au choix SOLDÉ 14.- 12.-</p>	<p>CHEMISES DE NUIT en flanellette; articles de toute beauté. Valeur jusqu'à 22.50 19.80 14.80 au choix SOLDÉ 14.- 12.- 10.-</p>
<p>Un lot de BUSTIERS toutes marques et façons diverses. Valeur jusqu'à 12.90 au choix SOLDÉ 8.-</p>	<p>SANS COMMENTAIRES</p> <p>AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHÂTEL</p>		<p>CORSETS avec et sans laçage, en fort broché coton, coloris saumon. Valeur jusqu'à 14.80 22.50 au choix SOLDÉ 9.- 14.-</p>

Solde tapis E. Gans=Ruedin Solde tapis E. Gans=Ruedin Solde tapis



SCOTCH colle et recolle
Reg. Trademark

Les couvertures de cahiers et de livres tiennent bien mieux et plus longtemps quand elles sont collées avec une bande «SCOTCH».

Exigez expressément la bande adhésive «SCOTCH»

Le nom de «SCOTCH» et le motif écossais sont des marques déposées de la Minnesota Mining and Manufacturing Company, Saint Paul 6, Minnesota.

Cellpack S.A., Wohlen (AG)

CHAUSSURES
Christen
NEUCHÂTEL

SOLDÉS

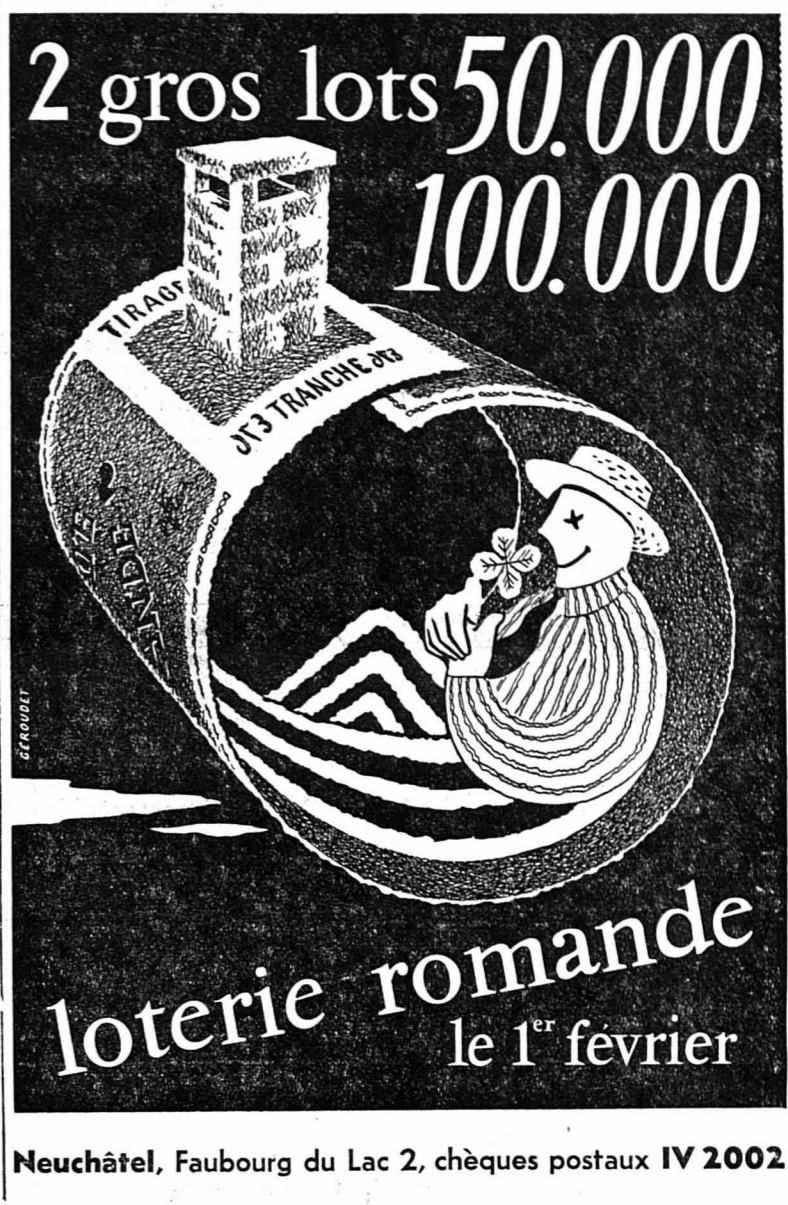
autorisés par la préfecture

OCCASIONS SENSATIONNELLES

Souliers trotteurs et décolletés pour dames
Souliers bas pour messieurs

CHAUSSURES
Christen
NEUCHÂTEL

2 gros lots 50.000
100.000



loterie romande
le 1^{er} février

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, chèques postaux IV 2002

SOLDÉS à PRIX DÉRISOIRES armourins neuchâtel PROFITEZ de nos belles OCCASIONS

Evangile et terrorisme

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le pasteur Mathiot ignorait-il qu'il accordait à un assassin l'asile de son presbytère et les services de son automobile ? Si tel était le cas, il aurait agi avec la même coupable légèreté que l'abbé Barthez, condamné, l'été dernier à cinq ans de prison avec sursis, pour avoir caché dans un couvent de clarisses, feu Raymond Peschard dont ses amis « progressistes » lui avaient affirmé sur l'honneur qu'elle était innocente, alors qu'il est établi aujourd'hui qu'elle participa aux attentats terroristes d'Alger. L'inculpé de Belfort « savait » que Si Ali n'était pas un tueur. Comment le savait-il ? Comment s'était-il formé cette conviction ? A tout le moins, tout son comportement dénonce un certain dérangement théologique.

Comme on le voit, nous nous refusons à l'hypothèse la plus grave qui ferait de ce ministre du saint Evangile le complice conscient d'une traîtrise et d'un assassin. Quant au rédacteur de la Vie protestante qui évoque les situations « où de tels actes deviennent possibles et peut-être nécessaires », nous l'inviterons à éclairer sa lanterne comme nous avons cherché à le faire pour la nôtre. Au reste, quand on plaide la cause des objecteurs de conscience, on devrait refuser de prendre le dossier des égorgeurs du F.L.N. A tout prendre, le mousqueton du soldat suisse a quelque chose de moins répugnant que les pistolets automatiques de Si Ali et de Mlle Rapiné.

Cette affaire de Belfort mérite d'être commentée sous un autre aspect encore, à savoir celui de ses prolongations sur notre sol.

Mohammed ben Abderrahmane venait de Genève où, sous l'apparence d'un paisible étudiant en médecine et du couvert de notre neutralité, il conspirait impunément contre une nation amie et voisine. C'est en Suisse qu'il devait remettre au tueur Si Ali le rapport de Mlle Rapiné ; c'est en Suisse que ce traître féminin acheminait les fonds collectés parmi les ouvriers algériens des départements de l'Est. Ne serait-ce pas en Suisse qu'elle s'est procuré les pistolets et les munitions dé-

BOOM DU PÉTROLE au Sahara

En moins de 2 ans, où il n'y avait qu'un point d'eau, il y a maintenant 23 points de pétrole... Lisez dans Sélection un reportage saisissant sur ce prodigieux gisement. Vous verrez quels espoirs il apporte à l'Europe. Acheté votre Sélection de Février.

couverts chez elle ? Nous ne saurions — et pour cause — répondre à cette question ; elle mérite pourtant d'être posée.

Au lendemain du suicide du malheureux procureur Dubois, quelques faiseurs de sornettes ont osé imprimer dans certains journaux de Genève et de Lausanne que les agissements du défunt avaient porté atteinte à notre neutralité. L'activité du F.L.N. ne relevant pas du droit international, cette assertion était dépourvue de tout fondement. Mais l'affaire de Belfort prouve une fois de plus que depuis l'époque où Ben Bella organisait à Berne l'insurrection de l'Algérie, derrière les murs d'une légation étrangère, les seules atteintes qu'ait subies notre neutralité lui ont été portées par les fellaghas.

Nos autorités se résoudront-elles à porter le fer rouge dans les grouillements suspects qu'on observe à Lausanne et à Genève ? Si elles ne se décidaient pas à une épuration nécessaire, les mesures qu'elles ont cru devoir prendre à l'encontre du colonel Mercier perdrait toute justification. Mais seraient-elles en mesure de protester, si, se fondant sur leur carence, une poignée de jeunes patriotes français extrayaient le nommé Ferhat Abbas de son repaire de la Tour-de-Peilz pour le conduire à Evian ?

Eddy BAUER.

L'affaire du Grand-Théâtre de Genève

(SUITE DE LA QUATRIEME PAGE)

A quoi les plus objectifs répondent que la hausse des prix n'est malheureusement pas un vain mot, qu'actuellement, et outre le million déjà englouti, la dépense serait en tout cas de 14 millions, et qu'elle atteindra inévitablement les 15 au moins lorsque, d'ici à quatre ou cinq ans, au mieux, les prix ayant continué d'enfler, les travaux seront achevés à la place Neuve. Ces vues sont d'autant moins pessimistes qu'elles ne tiennent pas compte des empiètements du futur, très futur édifice et des indemnités que les voisins seront en droit de réclamer.

Il est vrai que ces indemnités, ces empiètements sont aussi lointains encore que le premier coup de pioche, comme est musique d'avenir la question de l'exploitation du coûteux théâtre promis.

Cet aspect de l'affaire n'en a pas moins été traité déjà, avec commission à la clef également, et réunissant lyrique et dramatique, on nous propose un conseil de fondation, précédant un comité de direction, suivi d'un administrateur général, introduisant deux directeurs, avec la suite de leur état-major et des

COUPS DE CISEAUX

L'agence Tass vue de Tunisie

L'agence d'information soviétique Tass a eu quarante ans d'existence à la fin de l'année dernière. Il est intéressant de reproduire le commentaire qu'un hebdomadaire de Tunis, l'« Action », publie au sujet de cet anniversaire :

Il y a juste 40 ans que Lénine a institué par un décret, le 1^{er} décembre 1917, la P.T.A. (Agence télégraphique de Petrograd) connue aujourd'hui dans le monde entier sous le nom d'agence Tass. La différence qui distingue l'agence Tass des agences occidentales comme Reuter ou l'Associated Press est la même que celle qui distingue l'attitude envers le gouvernement chez les Soviétiques et à l'Ouest.

Tass n'a pas de concurrents. Elle est subordonnée au Conseil des ministres, dépend de la direction du parti, et est, en réalité, un département d'Etat. L'agent de Tass n'est pas un vrai journaliste. C'est un fonctionnaire et un militant du parti. Il est choisi pour sa fidélité au parti, et est considéré par ses chefs à moitié comme propagandiste, à moitié comme un agent. Ce qui explique pourquoi les soviétiques — mais ils ne sont plus les seuls — se méfient tant des journalistes.

Les reportages et les articles de l'agent de Tass ne paraissent pas dans la presse. Ils sont analysés comme documents plus ou moins secrets d'ordre politique, économique, militaire. Ce qu'on lit au public est choisi en raison de sa valeur en tant qu'article de propagande. Le chef du bureau de Tass, dans une capitale étrangère, n'est pas seulement un journaliste, mais souvent un membre permanent de la mission soviétique dans le pays. C'est son coup de qui fait le travail, selon la technique du journalisme occidental.

D'autre part, l'agence Tass « cons-

tituant un département d'Etat », comme l'a déclaré un ambassadeur soviétique à Londres, ses correspondants jouissent de l'immunité diplomatique. Souvent, ils demeurent et travaillent à l'ambassade de l'U.R.S.S. et ils utilisent la valise diplomatique, ainsi que le code de l'ambassade. C'est une institution extraordinaire, intouchable et irresponsable.

M. N. G. Païgunov, directeur de l'agence Tass, écrit :

« L'information, c'est l'agitation accompagnée de faits... Ce ne sont pas tous les faits et tous les événements qui doivent paraître dans la presse. Il faut les choisir de façon qu'ils rendent service et contribuent à résoudre les problèmes qui se posent au peuple soviétique en train d'édifier le communisme. Tel est l'agent de Tass, mais les représentants des autres grandes agences, sont-ils tous très différents ? »

Le mal français

Dans l'hebdomadaire « Réforme », le pasteur Finet commente ainsi le projet de réforme constitutionnelle :

De quoi s'agit-il en somme ? De soigner, par des remèdes légitimes, deux maladies éminemment françaises : l'instabilité gouvernementale, la prolifération des partis.

La difficulté est grande (on s'en rend compte devant la complexité de certaines propositions), du fait que les Français aiment leurs maladies. Sérieusement.

Les Français s'indignent toutes les fois que le gouvernement tombe : quel régime, Seigneur ! Mais ils éprouvent une sorte de délectation morose d'avoir cette occasion de s'indigner ; mais ils ne sont pas mécontents de ces gouvernements fugitifs qui ne peuvent gouverner, leur laissant toute latitude de mener leurs petites affaires. Si la France avait un gouvernement stable, un gouvernement fort, ne serait-ce pas bien souvent gênant pour les intérêts particuliers ?

A chaque élection, les Français s'effarent de la multiplicité des partis, en plaisantant. Quinze panneaux électoraux dans les arrondissements de Paris ; et la province n'est pas en reste. On ne s'y reconnaît plus ! Mais ils sont heureux au fond, de cette diversité dans laquelle leur individualisme foncier nage avec bonheur.

Quelles nuances subtiles sur les problèmes actuels (les personnes mises à part) distinguant les radicaux orthodoxes, les radicaux hérétiques, l'U.D.S.R., voire le M.R.P., voire les socialistes genre Mallet ? Pour quelle raison les groupuscules gravitant autour de la mythologie progressiste n'arrivent-ils pas à construire la « nouvelle gauche » ? D'où vient l'incapacité de la droite à former un grand parti conservateur ? C'est que tout un chacun tient à son étiquette, sa pancarte, sa boutique... tout comme au temps de Vercingétorix.

Commissions de contrôle

VIENNE (Reuter). — Selon Radio-Budapest, des commissions de contrôle ont été instituées samedi. Elles ont pour tâche de vérifier dans les bureaux, fabriques, magasins, restaurants et institutions publiques si « des éléments hostiles » ne s'y sont pas glissés. Si ces commissions constatent que ces établissements ne sont pas dirigés conformément aux vœux des autorités, elles peuvent traduire en justice les responsables. La loi qui a institué ces commissions ne vise pas seulement les « criminels », mais aussi les personnes coupables de « libéralisme, d'indiscipline, de passivité et de diffamation et calomnie ».

Escroquerie au fonds national d'assurances maladie et invalidité

BRUXELLES (A.F.P.). — Quatre médecins accusés de faux et usage de faux ont été arrêtés au Borinage, dans l'affaire d'escroquerie au préjudice du fonds national d'assurance maladie et invalidité. Une pharmacienne de Quaregnon avait déjà été arrêtée la semaine dernière.

Jusqu'à présent, le total des détournements a été évalué à 200.000 francs belges, mais l'enquête se poursuit et l'on s'attend à de nouvelles arrestations. Douze autres médecins et de nombreux clients de la pharmacienne seraient également mis en cause.

A TRAVERS LE MONDE

DANS LE TENNESSEE

Une bombe dévaste l'école pour Noirs

CHATTANOOGA. Une explosion a ébranlé à Chattanooga une école primaire pour enfants noirs. Les vitres des fenêtres ont volé en éclats, des parois et des plafonds ont été endommagés. Il n'y a toutefois pas eu de blessés. La police suppose que l'explosion, qui s'est produite à l'extérieur du bâtiment scolaire que fréquentent trois mille élèves, est due à une bombe.

Les ministres chinois étaient des criminels

PEKIN, 20 (A.F.P.). — MM. Chang Po-chun et Lo Loung-chi, respectivement ministres des communications et de l'industrie forestière de Chine populaire, leaders d'un groupement anticommuniste, « ont reconnu les crimes qu'ils ont commis contre le parti, le peuple chinois et le socialisme », annonce l'agence Chine nouvelle.

HONGRIE

Commissions de contrôle

VIENNE (Reuter). — Selon Radio-Budapest, des commissions de contrôle ont été instituées samedi. Elles ont pour tâche de vérifier dans les bureaux, fabriques, magasins, restaurants et institutions publiques si « des éléments hostiles » ne s'y sont pas glissés. Si ces commissions constatent que ces établissements ne sont pas dirigés conformément aux vœux des autorités, elles peuvent traduire en justice les responsables. La loi qui a institué ces commissions ne vise pas seulement les « criminels », mais aussi les personnes coupables de « libéralisme, d'indiscipline, de passivité et de diffamation et calomnie ».

BELGIQUE

Escroquerie au fonds national d'assurances maladie et invalidité

BRUXELLES (A.F.P.). — Quatre médecins accusés de faux et usage de faux ont été arrêtés au Borinage, dans l'affaire d'escroquerie au préjudice du fonds national d'assurance maladie et invalidité. Une pharmacienne de Quaregnon avait déjà été arrêtée la semaine dernière.

Jusqu'à présent, le total des détournements a été évalué à 200.000 francs belges, mais l'enquête se poursuit et l'on s'attend à de nouvelles arrestations. Douze autres médecins et de nombreux clients de la pharmacienne seraient également mis en cause.

ISRAEL

Un accord à propos du Mont-Scopus

JÉRUSALEM (A.F.P.). — Un protocole d'accord sur le mont Scopus a été publié simultanément à Jérusalem et à New-York.

L'accord stipule que les Jordaniens et les Israéliens, s'engageant à respecter strictement l'accord du 7 juillet 1948, acceptent de rétablir la situation prévue par cet accord, c'est-à-dire du côté jordanien du mont Scopus, de ramener la population au chiffre initialement prévu par cet accord et, d'autre part, du côté israélien, de détruire les fortifications qui auraient pu être construites.

Les Israéliens ont déclaré qu'il s'agissait de « logements de policiers pour l'hiver ».

NEPAL

Une expédition anglo-saxonne tentera de capturer « l'homme des neiges »

KATHMANDOU (A.F.P.). — Une expédition financée par M. Tom Slick, propriétaire de puits de pétrole au Texas, et dirigée par le professeur britannique Gerald Russel, va s'efforcer de capturer « un abominable homme des neiges », à partir du mois prochain.

M. Tom Slick avait déjà organisé une expédition de ce genre au Népal, l'année dernière, mais sans succès. L'expédition comprendra 17 hommes, parmi lesquels un cameraman, qui espère pouvoir filmer le « yeti » et éventuellement enregistrer ses cris.

Nouvelles brèves

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Paetzold, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, a disparu depuis deux semaines sans laisser de trace. On croit que sa fuite est due à des difficultés d'ordre privé.

A HONOLULU, un avion de transport militaire « C-97 » a disparu dimanche matin au-dessus du Pacifique, entre Honolulu et Kwajalein. On ignore le nombre de personnes se trouvant à bord.

AUX ETATS-UNIS, un millier d'Indiens de la tribu Lumbee, armés de fusils, se sont rendus dans la nuit de samedi à dimanche près de Maxton, en Caroline du Sud, et ont attaqué un rassemblement organisé par le Ku-Klux-Klan.

EN EQUATEUR, deux violentes secousses telluriques se sont produites dimanche matin. Trente pour cent des maisons d'Esmeraldas ont été détruites. On compte actuellement plus de blessés morts et une quarantaine de blessés.

L'INDONESIE ET LE JAPON ont signé un traité de paix seize ans après l'attaque déclenchée par les Japonais contre les Indes néerlandaises. Ils ont également signé un accord sur les réparations de guerre.

PROFITEZ de notre grande
VENTE
FIN DE SAISON

officiellement autorisée

en **BLANC...**

des prix **EFFARANTS...**

LINGES DE TOILETTE

éponge couleur en saumon, vert, bleu et jaune, dimensions 45 x 75 cm.

Valeur 2.95 **SOLDÉ 1.90** Valeur 2.45 **SOLDÉ**

1.30

LINGES DE CUISINE

mi-fil, excellente qualité rehors, avec rayures multicolores

Valeur 2.95 **SOLDÉ**

1.90

DRAP DE LIT ÉCRU

qualité d'usage, dimensions 162 x 250 cm.

Valeur 9.80 **SOLDÉ**

7.40

DRAP DE LIT BRODÉ

blanchi, belle qualité, dimensions 160 x 250 cm.

Valeur 16.50 **SOLDÉ**

11.-

Magnifique JETÉ DE DIVAN

belles rayures travers, coloris bordeaux, vert, etc., dimensions 160 x 260 cm.

Valeur 25.- **SOLDÉ**

17.-

Garnitures basin

Fouffe de duvet, dimensions 135 x 170 cm. Fouffe de traversin, dimensions 65 x 100 cm.

Les deux pièces Valeur 21.80 **SOLDÉ**

16.-

Des affaires à saisir sans tarder

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Wettstein Neuchâtel Wettstein Neuchâtel Wettstein Neuchâtel

avec votre machine à coudre, pouvez-vous faire :
- les nids d'abeilles?
- des motifs réellement personnels?

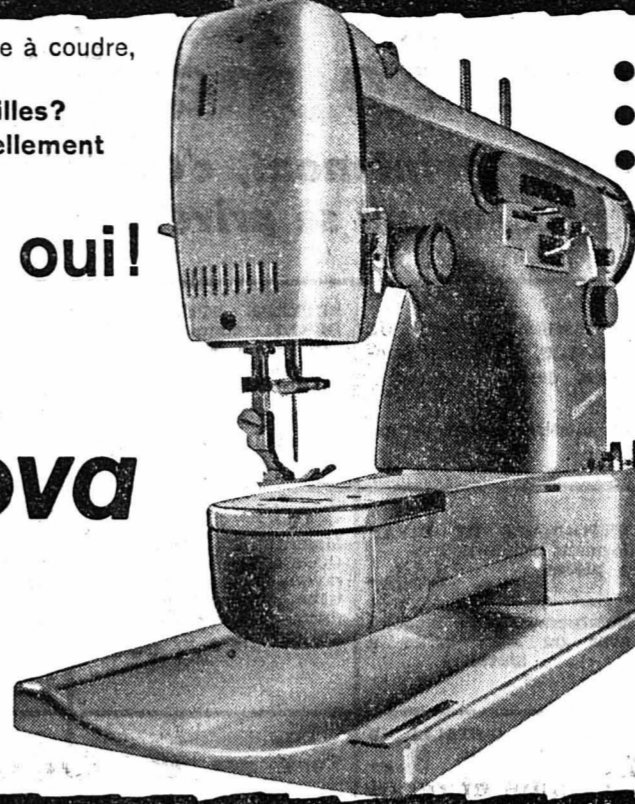
broderies ornements

avec la **supernova** : oui!

Vous faites automatiquement les nids d'abeilles et une multitude de broderies. De plus, vous pouvez varier à volonté la longueur de vos motifs.

NECCHI supernova

- bras libre — 2 vitesses
- beau point droit + zigzag
- coud la soie et même le cuir
- reprisage réellement automatique
- enfileur automatique
- garantie illimitée



● au comptant : **-10%**
● ou 12 mois sans augmentation
● ou reprise avantageuse de votre ancienne machine

Autres machines à coudre dont la **Wettstein** populaire, d'un prix exceptionnellement avantageux.

SERVICE **Wettstein**

AGENCE GÉNÉRALE NECCHI - SUISSE
tél. (038) 53424
Seyon 16 - Neuchâtel
Service permanent après vente

Wettstein Neuchâtel Wettstein Neuchâtel Wettstein Neuchâtel

COUPONS

de tissus **avantageux**



TAPISSIER

Chavannes 12

ONGLES RÉSISTANTS ET LONGS



Ann Seymour, la spécialiste de beauté bien connue, écrit dans "Woman and Beauty" : "Les ongles qui cassent et se fendent ont besoin de l'huile spéciale appelée NuNale qui agit en profondeur en pénétrant jusqu'à la racine de l'ongle. NuNale active la croissance d'ongles plus résistants."
Fr. 3.25 le flacon.

NuNale
fortifie les ongles

Imp.: PROFAR S.A. - GENÈVE

Orion

Travail à domicile

Le plus moderne, convient à la tricoteuse exigeante.

Seul le **NOUVEL APPAREIL À TRICOTER**

vous satisfiera entièrement.

Comparez avec d'autres appareils. « ORION » tricote en rond, à l'endroit, à l'envers, ainsi qu'un nombre illimité de modèles sans l'aide d'un crochet ; même la maille anglaise, entièrement automatique.

De fabrication suisse, il contient deux lits incassables et 360 aiguilles. Ne manquez pas de voir cet appareil avant d'acheter, et demandez-en aujourd'hui même la démonstration gratuite chez nous. Ecrivez à la maison H. MOSER, appareils à tricoter « ORION », Feldschützenweg 15, BIENNE 6

DÉMONSTRATION à l'HÔTEL DU JURA, Neuchâtel
mercredi 22 janvier 1958, de 14 h. à 18 h.
ENTRÉE LIBRE

A ENLEVER QUATRE TOURS DE LIT

dessins berbères et moquette laine à très bas prix

TAPIS BENOIT Mallefer 20
Tél. 534 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

Dans la campagne romande, en récoltant les œufs nécessaires à sa fabrication, ROLLINETTE a découvert une délicieuse recette de nouilles. Elle est fière de vous présenter cette nouveauté :

LA NOUILLE A LA VAUDOISE
une spécialité des PÂTES DE ROLLE



Pour marquer cet événement, si vous nous envoyez
3 bons de garantie Rollinettes
+ 3 bons de garantie Nouilles vaudoises,

vous recevrez gratuitement :
1 jeu d'assemblage « Techni-plak » de 26 pièces ou 1 modèle réduit du cuirassé Richelieu (30 cm. de longueur).
Indiquer clairement vos noms et adresse à PÂTES ALIMENTAIRES S.A., A ROLLE

Bon marché

H. BAILLON & A.
NEUCHÂTEL

LIT
Grand lit à une place, en beau crin animal, à vendre. Téléphoner entre 9 et 11 heures au No 5 70 40.

A vendre **poussette - pousse-pousse**
en très bon état. S'adresser au No 8 21 00.

Plus d'ennuis avec des **fausses dents**
qui ne tiennent pas

... De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix, la poudre alcaline (non acide) qui assure l'adhérence des dentiers et qui contribue à votre confort en combattant l'excès d'acidité. Elimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. 2 fr. 20 la boîte. Toutes pharmacies ou drogueries.

Coop DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Nouvelle série de BAISSSES...

POIREAU blanc . le ¼ kg. **-.50**

POIREAU vert . . le ¼ kg. **-.35**

ET ENCORE MEILLEUR MARCHÉ

SAUCISSE AU FOIE le ¼ kg. **3.-**

Action Qualité 1^a (la pièce env. 250 g. Fr. 1.50)

BANANES « FYFFES »
« Les meilleures »
Première qualité
le kg. **1.55**

LARD MAIGRE EXTRA

LARD FUMÉ . . le ¼ kg. **4.-**

LARD préemballé le ¼ kg. **4.25**

POMMES ABONDANCE le ¼ kg. **-.55**

Amateurs de meubles !

Acheter maintenant, c'est faire une grande économie...
à ces prix, on ne se prive pas du meuble dont on a besoin !

MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER avec encadrement de lits, literie complète, y compris nos fameux matelas à ressorts garantis 10 ans. Un prix incroyable... seulement Fr. 1750.-	SUPERBES BUFFETS DE SERVICE, derniers modèles, depuis Fr. 398.- 50 modèles en exposition	SUPERBE STUDIO MODERNE, comprenant : 1 canapé en arc, rembourrage latex et 2 fauteuils confortables assortis, avec beau tissu, teinte au choix, inouï, seulement Fr. 267.- tissu compris	NOTRE GRANDE EXPOSITION PERMANENTE avec ses six étages et ses nombreuses vitrines compte parmi les plus importantes de Suisse... N'achetez pas de meubles sans l'avoir visitée !	BEAU BUREAU MINISTRE, modèle très pratique, seulement Fr. 189.- Nombreux autres modèles en noyer, Fr. 249.-, 269.- etc.
Profitez de nos larges facilités de paiement !	ENTOURAGE DE DIVAN formant bibliothèque, 3 pièces, Fr. 145.- Nombreux autres modèles avec ou sans coffre à literie	Magnifique MEUBLE COMBINÉ en noyer, avec rayonnage, pendule, vitrine, secrétaire et 3 tiroirs, modèle très soigné, un succès, Fr. 595.-	DIVAN - LIT TRANSFORMABLE, très confortable, avec coffre à literie, teinte du tissu au choix, seulement Fr. 345.- FAUTEUILS, plus de 60 modèles en magasin, beau tissu compris, à partir de Fr. 65.90	Très grand choix de tapis et tours de lits à des prix sensationnels !
JOLIE SALLE A MANGER, grand buffet de service avec vitrine, table à rallonges, 4 chaises confortables, l'ensemble, seulement Fr. 690.-	DIVAN MÉTALLIQUE avec tête mobile, Fr. 85.- JETÉS DE DIVAN, très grand choix, depuis Fr. 29.- COUVRE-LITS pour lits jumeaux, toutes les teintes, à partir de Fr. 86.-	Tous nos meubles sont livrés et installés franco domicile par camion	ARMOIRES A HABITS, à 1, 2 et 3 portes, tous les genres, très grand choix depuis Fr. 135.-	Comme toujours, très grand choix de PETITS MEUBLES, soit vitrines, secrétaires, bars, lampadaires, tables de salon, tables roulantes, commodes, étagères, etc. Plus de 1000 meubles divers.
				IMPORTANT ! Tous les meubles dont les prix figurent dans la présente annonce sont de fabrication suisse et garantis neufs de fabrique.

Heures d'ouverture de notre grande exposition :
chaque jour, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Neuchâtel, 11, faubourg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

Meubles G. Meyer

JMN JEUNESSES MUSICALES
de Neuchâtel

Grande salle des Conférences
Vendredi 24 janvier 1958, à 20 h. 15

MUSICA VIVA (20 musiciens)
orchestre belge
Direction : Julien Ghyoros

Concerto pour flûte « Il Gardellino »... Vivaldi
Concerto en do mineur pour hautbois... Marcello
Concerto pour violon en mi b... Vivaldi
Concerto pour piano K 449 en mi b majeur... Mozart
Danses sacrées et profanes pour harpes et cordes... Debussy

Location chez **HUG & Cie**
(vis-à-vis de la Poste), tél. 5 72 12

Un service soigné
au salon de coiffure
pour dames et messieurs

RENÉ GSCHWIND

TERREAUX 2 Tél. 5 30 75

AUTO ECOLE

DOUBLE COMMANDE

Tél. 5 44 42
J. Rindisbacher



Cours de CUISINE
Pour célibataires

Etablissement et préparation d'un menu complet et différent à chaque leçon
Par mois : 4 leçons de 3 heures environ, Fr. 24.-
Repas compris
On peut s'inscrire en tout temps
Ecole Club Migros
Tél. 5 83 49

Escargots à l'huile

Dégustation tous les jours

Raccommodages cols et poignets de chemises d'homme et linge en tous genres. Mme Streit, Ecluse 17, tél. 5 63 19.

3 pour 2

TEINTURERIE AU CHIKITO

G. AUBRY Tél. 5 18 45

Mamans, futures mamans,
gratuitement pour vous
confection de layettes

Conseils, patrons
Tous les **MERCREDIS APRÈS-MIDI**
de 15 à 19 heures
au Restaurant neuchâtelois, 17, faubourg du Lac

Section neuchâteloise pour le suffrage féminin

Assemblée générale annuelle

Judi 23 janvier, à 20 h. 15
au local du Lyceum, Temple-Neuf 16
La séance sera suivie d'un entretien de Mlle J. WAVRE, rédactrice, Genève sur le sujet :

Qu'attendent les lectrices d'un journal féministe ?



Terreaux 7

Aujourd'hui la poularde pochée au riz

GRAPHOLOGIE, CHIROLOGIE, MARIAGE

Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charmettes 13, NEUCHÂTEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main, vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21

Tous les jours
la belle choucroute garnie bernoise

Café du Théâtre

Restaurant - Brasserie

Pour tous vos

PETITS TRANSPORTS

Adressez-vous à C. BOURQUI, tél. 5 97 26

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel,

du 16 janvier au 28 février
de 1030 h. - 1600 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 1200 heures

Interdiction : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier les bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalan.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Cdmt. de la Place d'armes, tél. (037) 6 24 41.

Place d'armes de Payerne
Le commandant.

CITOYENS, ATTENTION !

Vos salaires sont menacés.

Les prestations sociales dont vous bénéficiez sont mises en péril par l'initiative dite des cartels qui provoquerait un bouleversement complet de notre économie et l'anéantissement des conquêtes sociales obtenues ces dernières années.

NON

Votez

les 25 et 26 janvier

Comité neuchâtelois d'action contre l'interdiction des ententes économiques

Les HALLES ignorent la volaille congelée

PARENTS

Dame habitant Serrières prendrait enfant à la journée. Bons soins. — Ecrire à F. J. 330 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CREDITS - OFFICE GERARD M. B.O.O.S. Petit-Chêne 36, LAUSANNE. Tél. (021) 23 28 38.

Qui garderait

deux enfants d'un an et demi, pendant la journée, au domicile de ceux-ci, hors de la maison, de préférence à Pesoux ? Tél. 8 31 73.

Français

Petites classes de 12 à 16 élèves
Plusieurs degrés

Club de conversation

4 leçons d'une heure par mois, Fr. 6.-

Cours accélérés

4-6 élèves

4 leçons d'une heure par mois, Fr. 12.-

On peut s'inscrire en tout temps

Ecole Club Migros

Tél. 5 83 49



TEINTURERIE DU BASSIN
NEUCHÂTEL

Nettoyage à sec

Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52



En couleurs
DES CE SOIR
A coups de feu
RANDOLPH SCOTT
« NETTOYÉ »

LA TAVERNE DES RÉVOLTÉS

JANE MANSFIELD
EDWARD G. ROBINSON
ILLÉGAL

Un deuxième film d'action qui, parmi des êtres dangereux, vous tient aussi haletant.

Conclusions du tribunal dans le procès du Pamir

Le naufrage a été causé par une erreur dans la manœuvre des voiles, le mauvais arrimage de la cargaison et la solidité insuffisante des superstructures

LUBECK, 20 (D.P.A.) — Erreur dans la manœuvre des voiles, mauvais arrimage de la cargaison et perte de la stabilité du fait de la pénétration d'importantes masses d'eau par des superstructures d'une solidité insuffisante, telles sont les causes du naufrage du quatre-mâts « Pamir », survenu le 21 septembre 1957, dans l'Atlantique, au cours duquel quatre-vingt un membres de l'équipage, dont le capitaine, ont péri.

Ce sont là les conclusions du tribunal maritime de Lubeck, qui était chargé de reconstituer les circonstances du naufrage. Le tribunal s'est basé sur un rapport d'experts qui avaient été entendus au cours du procès commencé il y a deux semaines.

Cette déclaration du tribunal met ainsi, quatre mois après la catastrophe, jour pour jour, un point final à cette affaire. Six hommes seulement de l'équipage du voilier qui en comptait 86 ont été sauvés.

Les conclusions remarquent que le quatre-mâts avait une voilure trop forte, l'eau faisant fonction de lest manquait et par suite du glissement de la cargaison de blé qu'il transportait, il ne pouvait affronter l'ouragan. Il donna de la bande et coula.

Dans son jugement, le tribunal tire du naufrage du voilier-école, un certain nombre d'enseignements suivants :

● Les voiliers-écoles ne devraient être confiés qu'à des capitaines connaissant à fond et par la pratique des manœuvres de tonnage et de comportement analogues.

● Les officiers des voiliers ne devraient être recrutés que parmi les cadres ayant été entièrement formés sur des navires à voiles.

● Les capitaines et officiers des voiliers devraient être informés exactement par écrit des conditions de stabilité de leur navire afin de pouvoir en tenir compte au moment de l'arrimage de la cargaison. Ces instructions devront être portées également à la connaissance des successeurs au commandement des navires.

Les éléments déchainés: Offensive générale du froid en Europe

PARIS, 20 (A.F.P.) — La France a subi, au cours de la nuit de dimanche à lundi, une offensive générale de neige et de froid. A Paris et dans tout l'Ouest du pays, les premières neiges de l'année sont tombées ; dans le Massif central, la température est descendue à plus de 10 degrés en dessous de zéro, et partout le verglas a gêné la circulation.

Plusieurs accidents graves se sont produits sur les routes : à Conflans-Saint-Onorine, près de Paris, un taxi est tombé dans la Seine, après un dérapage, et de ses huit occupants, trois ont été noyés. En Haute-Saône, près de Luxeuil, à la suite d'un coup de frein sur la route verglacée, une voiture s'est jetée contre un autocar ; les trois occupants du premier véhicule ont été tués.

L'hiver en Allemagne fédérale

HAMBURG, 20 (D.P.A.) — L'hiver s'est manifesté lundi en Allemagne occidentale par une série de perturbations du trafic. Dans bien des régions de la République fédérale, la neige a paralysé la circulation des automobiles. En Allemagne du sud et du sud-est, on enregistre d'importants retards des trains.

En bien des endroits de la Haute Forêt-Noire, la tempête a arraché des arbres et coupé des lignes téléphoniques.

200,000 sans-abri à Bornéo

DJAKARTA, 20 (A.F.P.) — On apprend lundi, selon des informations provenant de Bandjermasin qu'à la suite des inondations causées par des pluies torrentielles dans le centre de Bornéo, huit personnes ont péri noyées, vingt sont portées disparues et deux cent mille sont sans abri. Le fleuve Parito est sorti de son lit et a submergé de nombreux villages.

Selon des informations en provenance de Djakarta, le gouvernement a fait jeter des denrées alimentaires au-dessus des régions inondées de Bornéo.

Bogota de marée en Equateur

BOGOTA, 20 (A.F.P.) — Le raz de marée qui a ébranlé dimanche le port équatorien d'Esmeraldas a également fait des victimes et de graves dégâts dans le port de Tumaco, dans le sud de la Colombie.

Les informations parvenues jusqu'à présent à Bogota signalent vingt-deux morts et trois cents blessés, plusieurs édifices détruits et la disparition d'un certain nombre d'embarcations.

Selon d'autres informations, pas encore confirmées, des ponts auraient été détruits et un convoi ferroviaire aurait déraillé.

On rappelle que le raz de marée a coïncidé avec des secousses telluriques qui ont été violemment ressenties en Colombie, au Chili et en Equateur.

ETATS-UNIS

M. Eisenhower accuse réception de la seconde note soviétique

WASHINGTON, 20 (A.F.P.) — Dans une lettre de cinq lignes adressée au maréchal Boulganine en réponse à sa communication du 8 janvier, le président Eisenhower déclare qu'il a déjà répondu aux propositions soviétiques concernant la possibilité d'une conférence « au sommet » dans sa lettre du 12 janvier. La nouvelle lettre du président des Etats-Unis au maréchal Boulganine ne constitue en fait qu'un accusé de réception de la seconde note de l'homme d'Etat soviétique.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Un chasseur à réaction perd des engins téléguidés

PIRMASENS, 20 (D.P.A.) — Un chasseur à réaction allemand, effectuant lundi un vol d'essai au-dessus du Palatinat, a perdu ses fusées, qui sont probablement tombées dans les environs de Pirmasens. Les fusées, qui ont un mètre de long, contiennent de fortes charges explosives. La population a reçu l'ordre par la police de ne pas s'emparer de ces engins, mais d'aviser aussitôt la police. On n'a pas encore réussi à établir comment ces fusées se sont détachées de l'appareil.

CHINE

Quatre hauts fonctionnaires de la justice accusés d'activités subversives

PÉKIN, 20 (A.F.P.) — De graves tensions se sont manifestées dans les plus hautes sphères judiciaires de la Chine populaire, déclare l'agence de presse « Chine nouvelle ». Quatre importants fonctionnaires de la justice ont cherché, selon cette agence, à soustraire les tribunaux à l'influence de l'Etat et du parti communiste. Ces quatre hommes, accusés d'avoir eu des activités subversives et réactionnaires, sont MM. Chia Chien, président de la section criminelle de la Cour suprême du peuple et membre du parti communiste, Lu Ming-Chien, directeur du service de documentation, membre de la Cour suprême et du parti, Lin Heng-Yuan, vice-président de la section criminelle de la Cour suprême et membre de la ligue démocratique chinoise, un parti politique indépendant, et Chu Yao-Tung, vice-président de la section criminelle de la Cour suprême et membre du parti communiste.

Vif mécontentement à Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Trois sujets seront traités en priorité au Palais-Bourbon : le premier sera l'affaire des relations franco-tunisiennes, le second le problème de l'installation des rampes de lancement de fusées, le troisième, enfin, l'ensemble des questions intéressant l'O.T.A.N. et notamment l'élargissement de ce pacte militaire aux dimensions de communauté politique.

L'examen des rapports franco-tunisiens dominera cette longue discussion et la politique équivoque et dangereuse de M. Bourguiba fera l'objet de sévères critiques. Un autre incident lui sera lié, c'est celui de la saisie de 150 tonnes d'armes découvertes à bord du cargo yougoslave « Slovenija » arraisonné au large d'Oran par les escorteurs français « Cassard » et « Kabyle ».

AFFAIRE SÉRIEUSE

L'affaire du « Slovenija » est sérieuse. En voici l'analyse sur la base des renseignements les plus hautement autorisés.

Contrairement à tout ce qui a été écrit jusqu'ici, on sait de source sérieuse maintenant que la France était parfaitement au courant du contenu de la cargaison du cargo yougoslave. L'arraisonnement n'est donc pas le résultat d'une visite fortuite, mais de la conclusion de ce qu'on pourrait appeler une opération concertée. Le nom de l'acheteur des armes est connu : c'est un représentant F.L.N. agissant pour le compte de l'état-major rebelle.

Un entretien Pineau - ambassadeur de Yougoslavie s'est déroulé hier à Paris. Le représentant du gouvernement de Belgrade a protesté contre la violation du pavillon yougoslave. Le ministre français des affaires étrangères a fait, de son côté, observer à son interlocuteur qu'il était pour le moins surprenant : d'abord qu'un envoi d'armes destiné en théorie au Yémen soit dirigé sur Casablanca, ensuite que le dit pavillon yougoslave a couvert un trafic de matériel de guerre destiné à l'équipement des rebelles algériens. Il y a là, estime-t-on à Paris, un cas caractéristique d'ingérence dans les affaires intérieures françaises.

VIVE ÉMOTION DANS LES MILIEUX POLITIQUES

Une vive émotion s'est fait jour dans les milieux politiques quand ces précisions de bonne source, répétons-le, ont été divulguées. Le fait qu'il s'agisse d'abord d'armes d'origine tchèque ou allemande de l'Est, 2° que la filière d'achat ait pris sa source dans une démocratie populaire, la Tchécoslovaquie, 3° que le gouvernement de Belgrade ait participé au trafic en prêtant son propre pavillon, a créé un malaise profond, dans la mesure où cet incident appar-

M. PINEAU : « Il s'agit d'un acte de contrebande »

PARIS, 20 (A.F.P.) — A l'issue de l'entretien d'un quart d'heure qui a eu lieu lundi soir avec l'ambassadeur de Yougoslavie, M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, a fait à la presse la déclaration suivante :

Je viens de recevoir l'ambassadeur de Yougoslavie qui est venu protester contre l'arraisonnement d'un bateau yougoslave. Je lui ai répondu qu'il s'agissait d'un acte de contrebande. Nous savons parfaitement que ces armes ont été achetées autour du 15 novembre à Prague, en Tchécoslovaquie, par un trafiquant d'armes notoire, qui agit pour le compte du F.L.N. et qui s'appelle Idriss ben Saïd. Nous avons suivi ces armes et nous savons parfaitement quelle était leur destination. Le fait, d'ailleurs, que l'on ait déclaré, après cette confiscation, qu'elles devaient aller au Yémen démontre de manière certaine qu'il y avait tout au moins des dérives dans l'esprit de ceux qui transportaient ces armes, puisqu'il paraît très difficile, pour aller au Yémen, de passer de Fiume à Casablanca.

LE CARGO « SLOVENIJA » A QUITTÉ CASABLANCA

CASABLANCA, 21 (A.F.P.) — Le cargo yougoslave « Slovenija » a quitté Casablanca lundi soir à 23 h. 15 locales à destination des New-York.

Fuchs et Hillary

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— Certes, nous allons continuer. Sir Edmund accompagnera l'expédition Fuchs pendant le reste de son périple vers la base Scott, à 1600 km. du pôle. La première étape, base Shackleton-Pôle sud, a été aussi de 1600 km. et a demandé cinquante-six jours à l'équipe anglaise, forte de douze hommes.

Multiple difficultés

C'est dimanche 24 novembre que l'expédition Fuchs quittait la base Shackleton pour entreprendre son voyage de 3000 km. (2000 milles) sur le continent antarctique.

Munie de six véhicules à chenilles peints en orange et transportant 20 tonnes de matériel, l'expédition britannique se heurta très tôt à de fortes difficultés. A diverses reprises, les véhicules tombèrent dans des crevasses cachées et ne purent en être retirés qu'après de longs efforts. Sir Edmund Hillary, le vainqueur de l'Everest, parti avec l'expédition néo-zélandaise de la base Scott, devait attendre les hommes de Fuchs au dépôt 700, à environ 400 km. du pôle. Mais Hillary arriva très en avance au rendez-vous et décida de se lancer « à bride abattue » vers le pôle avec l'espoir d'y rencontrer le professeur. Il arriva le 3 janvier avec plus de quinze jours d'avance. C'est alors qu'éclata la controverse entre les deux hommes. Hillary conseilla au professeur Fuchs de s'arrêter au Pôle sud et de regagner la côte du continent par avions, l'hiver risquant de mettre en danger l'expédition.

Félicitations de la reine Elisabeth

Dans un télégramme adressé à la reine Elisabeth au nom du professeur Fuchs, le quartier général de l'expédition transantarctique du Commonwealth rapporte que l'état de santé des membres de l'expédition est bon. L'expédition pense demeurer deux jours au pôle, puis faire escale à la base Scott.

Arriveront-ils à temps ?

Le professeur Fuchs, semble-t-il, compte encore atteindre la base Scott pour le début de mars avant l'arrivée de l'hiver antarctique. S'il le fait, il cessera de faire les relevés géologiques qui ont ralenti sa marche.

M. Fuchs n'a manqué que d'un jour l'anniversaire de l'arrivée au pôle du capitaine Scott, le 18 janvier 1912, un mois après l'expédition d'Amundsen. Le capitaine Scott mourut sur le chemin du retour avec presque tous les membres de son expédition.

Autour du monde en quelques lignes

En GRANDE-BRETAGNE, le porte-parole du gouvernement a déclaré que les droits anglais sur l'île de la Déception seront maintenus malgré les déclarations argentines.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, vingt et un spécialistes allemands, qui résidaient à Suchum, sur la mer Noire, vont pouvoir rentrer en Allemagne occidentale. Le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. a annoncé lundi à l'ambassade de la République fédérale à Moscou que ces savants pourront quitter l'Union soviétique avec leurs familles au début de février.

Aux PAYS-BAS, Mme Marga Klomp, ministre des affaires sociales, a communiqué que l'on attendait pour les six prochains mois le retour de 45.000 Néerlandais d'Indonésie.

En ESPAGNE, le paquebot « Ciudad de Valencia » a été la proie des flammes dans le port de Cadix.

En NORVEGE, le roi Olav V, qui a succédé à son père le 21 septembre dernier, a prêté serment à la constitution au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au parlement d'Oslo.

En TURQUIE, le chef du gouvernement a remis dimanche à l'ambassadeur de l'U.R.S.S. sa réponse au message Boulganine. Après avoir appelé que la Turquie n'a aucun problème à régler ni avec la Syrie, ni avec les autres pays arabes, M. Menderes a fait remarquer que l'origine de l'affaire syrienne doit être recherchée hors de la Syrie.

En NOUVELLE-ZÉLANDE, le premier ministre, M. Nash, a salué M. MacMillan qui est arrivé à 4 heures G.M.T. à l'aéroport d'Auckland. Le « premier » anglais souffre d'un refroidissement.

Au PAKISTAN vient d'arriver le président indonésien, M. Soekarno. Il séjournera à Karachi pendant quatre jours.

En ARGENTINE, le gouvernement renouveau les revendications de la Grande-Bretagne sur les îles Malouines (Falkland) et sur toutes celles qui sont comprises entre les méridiens 25 et 74 du secteur antarctique argentin.

Au SAHARA ESPAGNOL, le « haut commandement » de l'armée de libération » fait état de nouveaux succès remportés par ses forces, les 10 et 13 janvier, au Sahara espagnol, contre l'armée espagnole. Selon ce communiqué, l'armée espagnole, forte de 1800 hommes, a eu 600 tués dont 20 officiers parmi lesquels un colonel.

Poussant leur cri de guerre : Mille Indiens attaquent une réunion du Ku Klux Klan

Plus de peur que de blessés

MAXTON (Caroline du Nord). — La petite ville de Maxton a été le théâtre, l'autre soir, de scènes de « western au naturel » : les Indiens « Lumbee », dont la tribu compte quelque trente mille hommes, sont entrés sur le « sentier de la guerre » contre les « visages pâles » du Ku Klux Klan, l'organisation raciste qui s'en prend aussi bien aux « Peaux-Rouges » qu'aux Noirs.

Depuis quelques jours déjà, le K.K.K. avait fait brûler des croix devant des maisons occupées par des Indiens soupçonnés de fréquenter des hommes blancs. Ces avertissements avaient exaspéré les « Lumbee », qui décidèrent de « corriger » les adhérents du K.K.K.

La « bonne parole » interrompue par des clameurs

Ceux-ci devaient tenir justement une réunion nocturne samedi soir dans un champ, près de Maxton. Après avoir dressé une estrade et allumé des projecteurs, les chevaliers du Ku Klux Klan, revêtus de la cagoule, s'apprêtèrent à écouter la bonne parole lorsque des clameurs retentirent de toutes parts : c'étaient environ mille Indiens qui poussaient leur cri de guerre et fondaient sur les K.K.K. en déclenchant une fusillade nourrie.

Mais les assaillants tiraient en l'air fort heureusement — après avoir toutefois tiré dans les projecteurs : il s'ensuivit dans le noir une mêlée confuse, extrêmement bruyante mais peu sanglante, puisqu'on ne releva que quatre blessés légers. La police municipale, enfin alertée, vint séparer les manifestants et protéger la fuite éperdue des K.K.K. qui craignaient sans doute — une habitude en entraînant une autre — que les Indiens ne retrouvent, après leur cri de guerre, l'art du scalp...

La remplaçante de la Callas frappée d'amnésie

La crise du « bel canto » continue : le soprano Anita Cerquetti (cent dix kilos), qui, à Rome, avait remplacé la Callas au lendemain du « scandale de l'Opéra », vient d'être victime d'une brutale dépression nerveuse, accompagnée d'amnésie, alors qu'elle répétait « Le pirate », de Bellini, pour l'ouverture de la saison à l'Opéra de Palerme. Elle a perdu la mémoire des œuvres qu'elle connaissait à la perfection. Le directeur de l'hôpital psychiatrique de cette ville, appelé d'urgence, a déclaré que la cantatrice « était obsédée par la crainte de ne pouvoir retener son prochain rôle et qu'un repos de vingt jours la remettrait d'aplomb ». La remplaçante de la Callas sera donc à son tour remplacée à l'Opéra de Palerme par le soprano Lucia Keston, une Américaine vivant à Milan (patrie de la prima donna numéro un).

LES PARTISANS DE LA CALLAS JUBILENT

Dans toute l'Italie, les partisans de la Callas jubilent et ont même commencé à interpréter l'amnésie d'Anita Cerquetti comme une vengeance de la super-diva, qui a appris la nouvelle à Chicago, où elle chantera mercredi soir.

« Le ciel a parlé ! », s'exclame-t-on dans les cafés de Milan, où la nouvelle du malaise de la Cerquetti a été accueillie par des éclats de rire et des sarcasmes. En tout cas, un curieux sésame semble ébranler le théâtre lyrique transalpin, puisque Naples, après Rome et Palerme, est atteinte à son tour par la « crise du bel canto » : l'Opéra de la ville a dû changer l'improviste son programme, le soprano Rosanna Carteri, qui devait tenir le rôle-vedette dans « La Rondine », de Puccini, ayant la grippe asiatique.

AVIS TARDIFS

Ecoute, Neuchâtel

Aujourd'hui, mardi 21 janvier, à 20 h. 15 au Temple du bas

« Apparence ou réalité »

Société de graphologie

Reprise du cours pour débutants

Restaurant neuchâtelois 1er étage, à 20 h. 15

Patinoire de Neuchâtel

En raison du match Wembley - Young Sprinters qui se disputera mercredi soir 21 janvier, la piste sera ouverte mardi 21 courant, de 19 h. à 20 h. au Club des patineurs et dès 20 h. au public.

« Arts ménagers »

Organisation rationnelle d'un ménage, le mobilier ; l'alimentation, menus et recettes, régimes, budget. La lessive, le repassage. Les réceptions, les loisirs de la maîtresse de maison. Causeries - Conseils individuels et discussions. 4 entretiens, Fr. 15.—, après-midi ou soir.

EGOLE CLUB MIGROS

Tél. 5 83 49

Informations suisses

La réponse du Conseil fédéral

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La paix suppose que des conditions soient réalisées qui ne le sont pas aujourd'hui. Il faudrait en particulier que les principes fondamentaux sur lesquels tous les pays se prononcent d'accord et qui ont aussi trouvé leur expression dans des documents internationaux deviennent des réalités. Si la situation politique s'est aggravée au cours de ces dernières années, c'est dans la mesure où ces principes n'ont pas été appliqués et respectés.

Importance du désarmement

Les difficultés qui doivent être surmontées pour établir un état de paix dans le monde se présentent sous la forme de problèmes concrets, qui sont inséparables du problème plus général du désarmement. Seule la recherche par des négociations de solutions objectives pour chacun de ces problèmes comme pour le désarmement permettrait de faire renaître les rapports de confiance grâce auxquels tous les pays, quel que soit leur système politique, pourraient alors collaborer, dans leur intérêt commun, notamment sur les plans économique, culturel et scientifique.

VAUD Daniel Fillion jeûne pour la paix

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone : Le comédien lausannois Daniel Fillion, bien connu des auditeurs de Radio-Lausanne, va s'illustrer dans un genre nouveau : il accompagnera dans son second « jeûne pour la paix » l'étonnant professeur Alfred Nahon qui se prive de nourriture depuis le 8 janvier et qui compte « tenir » un jour encore.

Cette fois, l'étonnant président de la « Ligue antiatomique de sauvegarde de la vie humaine » (sic) a décidé en effet de ne pas se priver seul. Ses émules (quatre Français, un Belge... et Daniel Fillion) jeûneront cinq jours chacun selon un programme bien établi. Et si vous désirez le désarmement universel ainsi que l'établissement d'un super Etat mondial, vous pouvez vous adresser à l'un d'eux : on vous inscrira sur la liste.

GENÈVE Arrestation de trois repris de justice

Trois écoliers appréhendés GENEVE, 20. — La police a arrêté trois repris de justice, dont deux mineurs et un ébéniste, qui, depuis quelques mois, avaient opéré une douzaine de cambriolages dans des pharmacies, des cinémas et des commerces et s'étaient procuré environ 40.000 fr. en fracturant ou en emportant des coffres-forts.

La police a, d'autre part, appréhendé trois écoliers qui, depuis le mois de décembre, dans le quartier de Plainpalais, avaient dérobé pour plusieurs centaines de francs de brochures et de cigarettes à un négociant en tabacs aveugle. Ils ont été déférés à la Chambre pénale de l'enfance.

VALAIS Gros éboulement à Saint-Léonard

SIERRE, 20. — Dans la nuit de dimanche à lundi, probablement par suite du mauvais temps, un gros éboulement s'est produit à Saint-Léonard. Plusieurs milliers de mètres cubes de terre, de pierres et autres matériaux ont envahi la carrière, ensevelissant tout le matériel, les machines, concasseuses, compresseurs, trax, pelles mécaniques, etc. L'immeuble même a été ébranlé. On ne signale pas de blessé. Le montant des dégâts serait très élevé.

Le comité exécutif de l'Association universelle des parlementaires pour un gouvernement mondial, qui a séjourné ces jours derniers à Kandersteg, a été reçu hier matin en audience par M. Max Petitpierre, chef du département politique fédéral.

L'entreprise qui s'efforce depuis de longues semaines de retrouver des débris de l'avion de la Swissair qui a coulé dans le lac de Constance, le 18 juin 1957, a retiré un nouveau corps le 17 janvier, celui de l'éleveur pilote Heini Schless, né en 1931.

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfrath Rédacteur en chef du Journal: René Bralchet

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

1 an Fr. 5000.— 6 mois Fr. 2600.— 3 mois Fr. 1400.— Domicile de souscription: SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE 6, rue Rabelais, LYON 3me Comptes de chèques postaux Lyon 3366-31

21
janvier

Aujourd'hui
SOLEIL lever 8.00
coucher 17.15
LUNE lever 8.29
coucher 19.17

AU JOUR LE JOUR

**De Chiètres...
aux bondelles fumées**

Il existe une localité qui porte le nom de Chiètres; elle se trouve dans le canton de Fribourg. Il existe également un lac, le lac de Neuchâtel, dans lequel des pêcheurs pêchent des bondelles. Une partie de ces poissons sont vendus directement sur les marchés, le restant est fumé. Quel rapprochement y a-t-il entre ces deux nouvelles? Une erreur les réunit.

Notre journal a mentionné hier en effet que Chiètres dépendait du canton de Berne et que Neuchâtel possédait des fabriques de bondelles... vivantes.

Que le lecteur qui n'a jamais commis d'erreur — surtout dans la soirée d'un dimanche gris et pluvieux — nous jette la première pierre. Les autres accepteront toutes nos excuses pour ces manques — passagers — d'attention.

... et que les fleurs adressées aux Bernois soient renvoyées aux Fribourgeois!

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage au riz
Foie de veau en tranches
Pommes nature
Choux-raves en sauce
Fruits

... et la manière de le préparer

Choux-raves en sauce. — Couper en rondelles à choix-raves, les blanchir 25 minutes puis les égoutter. D'autre part, fondre 30 grammes de beurre, y ajouter quelques cuillerées de farine en tournant pour ne pas la faire roussir. Hors du feu, incorporer un demi-litre d'eau de cuisson, poivre, sel, moutarde, faire cuire cinq minutes et ajouter en dernier lieu de la crème fraîche. Verser la sauce sur les choux-raves et saupoudrer de persil haché.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 9 janvier. Ferrari, Marie-José, fille d'Armand-Jean, monteur à Peseux, et de Madeleine-Rose, née Gaillood; Frank, Micheline-Andrée, fille de Fritz, boucher au Landeron, et de Bernadette-Céline-Bugénié, née Quellet; Burnier, Richard, fils de Zoéler, architecte à Neuchâtel, et d'Hélène-Arlette, née Tardy, 10, Grandjean, Olivier-Philippe, fils de Robert-Louis, horloger à Neuchâtel, et de Claudine-Antoinette, née Gavillet; Minguely, Isabelle, fille de Jean-Pierre-Arthur, employé de bureau à Hauterive, et de Madeleine-Simone, née Oesch; Riva, Catherine, fille d'Antonio-Natale, aide-conciergerie à Neuchâtel, et d'Erica, née Simon. 11. Bovet, Anne-Marie, fille d'André, boucher à Peseux, et de Denise, née Pillion.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 9 janvier. Bühler, Jules-Frédéric, contrôleur-conducteur TN, et Costantini, Adorna-Louise, les deux à Neuchâtel; Morgan, John-Graham, physicien à Biggin Hill (Kent), et Kessel, Klara, à Neuchâtel; Messerli, Adrien-Ulysse, démenager, et Payot, Janine-Huguette, les deux à Neuchâtel. 10. Miccittis, Ettore, jardinier, et Simico, Augusta, les deux à Neuchâtel; Schenk, Cyrille, Pierre, décolleteur, et Bessard, Hélène-Eliane, les deux à Neuchâtel; Nesser, Bruno, jardinier à Adliswil, et Werne, Sophie, à Neuchâtel. 11. Zanetti, Sergio-Antonio, droguiste à Zurich, précédemment à Neuchâtel et Lutz, Nelli, à Zurich; Bingelet, Ernest-Alfred, employé postal à Bâle, et Jenny, Gretil, précédemment à Neuchâtel.

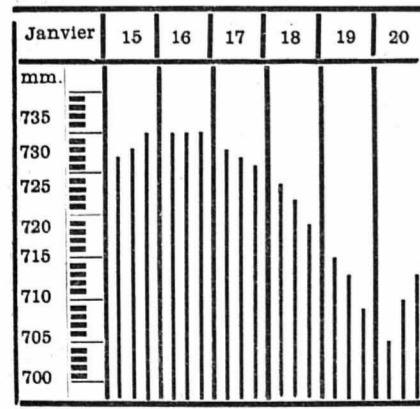
MARIAGES. — 9 janvier. Olivier, Mario-Dante, technicien, et Ziegler, Claudine-Muriel, les deux à Neuchâtel. 11. Lambert, Francis-Auguste-Frédéric, officier instructeur à Sion, et Studer, Elisabeth, à Zurich; Brallard, Denis-Louis, papeter, et Jaggi, Fernanda-Margarita, les deux à Neuchâtel; Perrenoud, Paul-Albert, horloger à Domblon, et Défayes, Germaine-Julie, à Neuchâtel; Fischer, Claude-Henri, employé de commerce à Marin, et Kessi, Micheline-Huguette, à Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 janvier. Température: Moyenne: 0,8; min.: 1,8; max.: 6,1. Baromètre: Moyenne: 709,1. Eau tombée: 8,9. Vent dominant: Direction: nord-ouest; force: faible à modérée, assez fort de 18 h. à 21 h. Etat du ciel: couvert pendant la journée, clair le soir, pluie pendant la nuit, quelques flocons jusqu'à 10 heures.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac, 18 janv., à 7 h. 16: 429.10

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Ciel variable, plutôt très nuageux dans le nord-est du pays. Eclaircies probables spécialement dans l'ouest de la Suisse. Far moments chutes de neige peu importantes. Température en baisse, Bise faible à modérée.

Valais: Ciel variable, par moments beau temps, température en baisse.

Sud des Alpes et Engadine: A part quelques éclaircies couvert à très nuageux et encore quelques précipitations régionales. Neige aussi dans les parties basses. En montagne baisse de la température.

NEUCHÂTEL ET

Une affaire de vol de métaux précieux devant la Cour d'assises

La Cour d'assises a siégé hier sous la présidence du juge cantonal R. Jeanprêtre. Elle était formée d'autre part des juges P. Mayor et J.-C. Duva-nel, ainsi que de six jurés: MM. E. Humbel, L. Touchon, G. Jaggi, F. Liechi, M. Vuilleumier, et R. Sausser. Le siège du ministère public était occupé par le procureur général J. Colomb; celui du greffe par M. W. Cachelin, greffier du Tribunal cantonal.

Vol de 428 kilos d'argent

C'est dans le cadre très héraldique de la salle des Etats que s'ouvre la session peu après 9 heures. Le tribunal siège devant une table couverte d'argenterie. La raison de ce décor peu ordinaire est qu'on juge le vol de 428 kilos d'argent à Métaux Précieux S.A., par D. Benoit, ouvrier de cette entreprise. Il s'agit d'abord pour la cour d'établir le processus par lequel Benoit s'appropriait le métal, puis l'écouler.

Les interrogatoires des quatre accusés, puis des témoins, expliquent ce processus. Il se révéla que Benoit emportait discrètement des déchets de métal, puis disait à sa femme, Onorina, accusée de recel, qu'il avait pu acquérir l'argent à bon compte et l'envoyait écouler cela chez un bijoutier de Lucerne, où elle s'est rendue seize fois en quatre ans.

Par la suite, Franco Mengoni, frère d'Onorina, Benoit, informé à sa sœur qu'il avait la possibilité d'écouler ce métal à meilleur compte et avec moins de risques. En effet, son camarade Michel de Luca, employé dans une entreprise de la ville, était chargé de l'approvisionnement de cette maison en métal précieux. Mengoni lui offrant un prix passablement au-dessous de celui du marché, de Luca acheta pour son employeur, et acheta de plus en plus, avec bénéfice naturellement. Mais un jour la comptabilité de l'employeur en question fut soumise à un contrôle serré. Le contrôleur demanda à Luca d'où venait l'argent, et c'est ainsi qu'on découvrit le pot aux roses.

Cinquante mille francs en tout

Il faut ajouter que les quantités dérobées par Benoit ont été en augmentant au cours des quatre ans le long desquels se répartissent les actes. Au début, c'est à raison d'une moyenne de 4 kilos par mois qu'il remplissait ses poches; la moyenne mensuelle est montée jusqu'à 10 kilos. Le total est évalué à 50,000 fr. environ. On s'éton-

nera peut-être que Métaux Précieux ne se soit aperçu de rien. Plusieurs faits expliquent cette ignorance: une confiance particulièrement grande semble régner à l'intérieur de cette entreprise; on y utilise de telles quantités d'argent par mois que quelques kilos de déchets de plus ou de moins restent en dessous des limites de tolérance des contrôles.

Les débats

Ils portent d'abord sur la question de savoir s'il y a vol ou abus de confiance. Ensuite se pose le problème des responsabilités respectives des accusés. Si la faute du premier paraît certaine, il n'en va pas de même des trois autres. Auraient-ils dû être plus méfiant; particulièrement, la femme de Benoit aurait-elle dû être plus curieuse quant à la provenance du métal? Mengoni, qui servait d'intermédiaire, n'a-t-il pas fermé complaisamment les yeux?

Après le réquisitoire et les trois plaidoiries, la cour se retire pour délibérer.

Le jugement

Deux heures plus tard, elle rentre et le président Jeanprêtre lit la sentence: Daniel Benoit est reconnu coupable d'abus de confiance; il est condamné à 3 ans de prison, dont à déduire 71 jours de préventive, à 200 fr. d'amende pour violation de la loi sur le commerce des métaux précieux, et à 1200 fr. de frais.

Onorina Benoit; la cour considère qu'elle aurait dû se méfier de ce qui en était; elle la condamne à 2 ans d'emprisonnement pour recel, 200 fr. d'amende pour la même raison que son mari, et à 800 fr. de frais. Mengoni devait se douter, estime la cour, de la provenance irrégulière de la marchandise. Il est condamné à 1 an d'emprisonnement et à 400 fr. de frais. Entendant cela, le condamné s'évanouit.

Les condamnations de ces trois inculpés repprennent intégralement les réquisitions du ministère public. Quant à Luca, il est considéré par le tribunal comme ayant été victime de la mise en scène des trois condamnés; il est libéré de l'accusation de recel, mais non pas de celle de violation de la loi que nous avons mentionnée. Il s'en tire donc, grâce à un doute léger, avec 200 fr. d'amende et 100 fr. de frais.

E. P.

VALS ET DANS LA RÉGION

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu audience lundi à Môtiers sous la présidence de M. Jean-Claude Landry et, pour une cause, de M. Paul-Eddy Martenet, de Neuchâtel, juge suppléant. M. R. Pétremand, substitut, fonctionnaire en qualité de greffier.

Ivresse publique

E. L., de Buttet, a été l'auteur d'un acte de scandale public en état d'ivresse à Fleurier, importunant deux personnes jusqu'à la gendarmerie où il fallut employer la force pour le mettre en cellule.

L., qui est récidiviste, a été condamné à 30 fr. d'amende, à 6 mois d'interdiction de fréquenter les débits de boisson et à 6 fr. de frais.

Soustraction d'énergie

Ed. F., de Couvet, était prévenu d'avoir volé du courant électrique, en branchant à son domicile un compteur pour alimenter une lampe de chevet.

Comme il y a contestation quant à la longueur de la période pendant laquelle l'infraction a été commise, les débats ont été renvoyés pour l'administration de preuves.

Maraudage de bois

Un jeune homme de Couvet, Cl. J., a coupé plusieurs plantes de bois vert dans les forêts communales et les a conduites chez son beau-père R. M. et sa mère M. S. où le bois a été retrouvé débité, mais dissimulé au gendarme sous des copeaux. On a été informé de la fraude. La valeur du dommage subi par la commune de Couvet est de 66 fr.; les trois prévenus ont reconnu le montant de la dette et ont pris l'engagement de l'éteindre dans un délai de trois mois.

Pour maraudage de bois, Cl. J. a été condamné à 40 fr. d'amende et à 52 fr. 50 de frais. R. M. accusé d'être l'instigateur de l'infraction a été libéré pour des motifs de droit, mais 52 fr. 50 de frais ont été mis à sa charge, alors que Mme M. M. prévenue de recel a été libérée des fins de la poursuite pénale en raison du doute.

VOL D'UN FOURNEAU

Un agriculteur-agriculteur du RVT, P. B., était accusé d'avoir volé un calorifère endommagé qui se trouvait dans la halle aux marchandises où il avait été acheté. Le propriétaire, M. L., a demandé la restitution de l'objet. Le calorifère fut retrouvé à son domicile mais l'accusé a soutenu que ce carton lui avait été donné par le chef de station, ce que ce dernier a contesté.

Après l'audition de six témoins, le juge est arrivé à la conviction que B. avait bel et bien été l'auteur du vol et une peine de sept jours d'emprisonnement lui a été infligée avec sursis pendant deux ans, à quoi viennent s'ajouter les 83 fr. de frais judiciaires. Le tribunal s'est ensuite transporté aux Verrières pour s'occuper d'une entrave à la circulation publique, affaire dont nous reparlerons dans notre prochain numéro.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Les pêcheurs amateurs ne doivent pas être inquiets

Neuchâtel, le 20 janvier 1958. Monsieur le rédacteur, Les tempêtes qui soufflent ces jours sur le lac de Neuchâtel semblent bouleverser non seulement les eaux du lac mais aussi l'esprit de certains pêcheurs amateurs. Ils ont été inquiétés par un numéro de lundi contenant une telle quantité d'erreurs et d'affirmations entièrement fausses que je me vois obligé de vous demander à mon tour l'hospitalité:

Le permis de pêche pour toute l'année coûtait 35 fr. en 1936; en 1949 son prix a été porté à 40 fr.; le projet en discussion porterait ce prix à 50 fr. Autrement dit, pour cette pêche sportive par excellence, l'augmentation de 1949 à 1958 serait de 25%. En fait, si l'on tient compte de la dévaluation de la monnaie durant ces vingt dernières années, dévaluation qui est pratiquement de 100%, les prix de nos permis n'ont pratiquement pas augmenté, et la légère augmentation proposée ne compense que pour une faible part l'augmentation du coût des services de l'inspection de la pêche qui, elle, subit comme toute autre entreprise, les effets de l'inflation.

Dans le canton de Berne le permis de pêche coûte 20 fr., mais il ne donne droit qu'à 2 lignes; sur le Léman ce permis coûte 10 fr. plus un droit de timbre, mais il ne donne pas droit à 5 lignes comme sur le lac de Neuchâtel. D'une manière générale, en Suisse, le tarif est de 10 fr. par ligne. C'est exactement le tarif que nous proposons: il n'y a donc rien à l'exorbitant. Il n'existe aucune commission spéciale formée d'une majorité de pêcheurs professionnels et de moi-même, et jamais un projet de concordat ne serait discuté dans de telles conditions. Il est absurde de nous accuser de vouloir faire de notre lac une chasse gardée pour les professionnels... ces derniers d'ailleurs nous accusent souvent de vouloir faire le contraire. Ces deux accusations contradictoires sont un témoignage de notre objectivité et de notre impartialité.

Je ne sais pas ce que des sangliers viennent faire dans cette histoire: inutile de dire que les recettes et les dépenses de la chasse sont entièrement séparées de celles de la pêche. D'autre part, les recettes et les dépenses de la pêche se subdivisent en 3 rubriques distinctes: pêche professionnelle, pêche amateur sur le lac et pêche en rivière. Pour ces trois catégories le prix des permis est versé sur des postes recette au budget et nous ne pouvons pas y toucher; par contre le produit des taxes de repeuplement peut être utilisé pour les besoins de la pisciculture: les pêcheurs amateurs de notre lac ont versé en 1957 la somme de 1634 fr. en vue de repeuplement. Cet argent sert à payer en partie les frais causés par la pisciculture du brochet, effectuée uniquement à l'intention de nos pêcheurs amateurs.

Reste « la fabrication de bondelles vivantes ». Encore que je sois flatté d'être assimilé aux pêcheurs amateurs, je ne vois pas très bien ce qu'il faut entendre par là. C'est peut-être une allusion au fumage des bondelles? Si tel est le cas, je puis aussi dans ce domaine rassurer pleinement les pêcheurs amateurs. La coopérative pour l'écoulement du poisson est une entreprise à financement autonome et jamais personne n'a pensé utiliser dans cette entreprise l'argent versé par les pêcheurs amateurs.

Ne voulant pas allonger je m'abstendrai de citer ici les avantages et libertés nouvelles que le projet de concordat octroie aux pêcheurs amateurs. Je regrette simplement que l'on cherche par des polémiques prématurées à exciter les esprits au moyen d'arguments tendancieux, faux ou incomplets. Veuillez recevoir, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

A. A. QUARTIER.

Le nouvel horaire et le service postal aux Verrières

Une revendication justifiée

(sp) Parmi les revendications que défendra l'Association pour le développement du Val-de-Travers, il en est une sur laquelle il est bon d'insister. Pour des raisons d'exploitation des CFF, le train 1485 a été supprimé des horaires d'été 1958 sur le parcours Travers - les Verrières. Les motifs invoqués à l'époque ne seront plus justifiés par rapport à l'horaire des trains internationaux, modifié dès l'été 1958.

De plus, le train 341 sera retardé de 19 minutes; or, ce train amène actuellement aux Verrières le courrier postal. Les voyageurs partent déjà très tard en tournée, et encore 20 minutes plus tard l'après-midi n'est pas concevable, car durant la mauvaise saison, la tournée débute avec la nuit. Même en période d'été, une deuxième distribution commencée à 16 h. 30 n'a aucune valeur pour les commerçants et industriels. Pour ces raisons, la demande de rétablissement du 1485 est pleinement justifiée, car si satisfaction ne peut être donnée, le courrier postal pour les Verrières devra être acheminé par le train 143 (arrivée 13 h. 12). En fin de compte, ce ne serait qu'un courrier insignifiant qui serait reçu. Un courrier important, comprenant des quotidiens, ne serait plus distribué le même jour.

Notons encore que le retour du train 1485 pourrait très bien avoir lieu comme train 1486 (départ prévu de Travers à 15 h. 32).

Abondance de neige

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi la neige est tombée avec abondance. Hier durant toute la journée, les routes étaient recouvertes d'une couche de verglas rendant la circulation dangereuse.

Le nouveau président de l'A.D.E.V.

(c) L'Association pour le développement économique du Val-de-Travers vient d'enregistrer, pour raison de santé, la démission de son président, M. L.-P. Lambelet, des Verrières. Pour lui succéder, le bureau-directeur a décidé de présenter la candidature de M. Jean-Claude Landry, président du tribunal, à l'assemblée générale qui se tiendra à Couvet au début du mois prochain. M. Lambelet continuera cependant à faire partie du bureau.

VALLE DE LA BROYE

DOMDIDIER

Renversé par un auto
Dimanche, vers 18 h. 45, un accident de la circulation s'est produit au centre de Domdidier. M. Joseph Vonlanthen, âgé de 29 ans, employé CFF, à Payerne, marié, venait de quitter à vélo la place de l'hôtel du Lion-d'Or. En traversant la chaussée, il fut happé par une voiture.

Le cycliste fut projeté sur la gauche de la route. Un automobiliste complaisant le transporta à l'hôpital de Payerne. Il souffre de blessures à la main gauche et de lésions internes. On craint qu'il n'ait une fracture du bassin.

PAYERNE

Assemblée de l'« Union instrumentale »

(sp) Cette excellente fanfare a tenu, récemment, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Ernest Rapin. Les différents rapports habituels furent présentés et adoptés par l'assemblée. Puis, quelques jeunes ont été admis dans la société, qui comprend 54 actifs, 35 honoraires actifs, 35 honoraires non actifs, 15 membres d'honneur, et 768 membres passifs.

Le président, M. Rapin, étant démissionnaire, il a été remplacé par M. Paul Jaccoud. Le nouveau comité sera composé de: MM. Paul Jaccoud, président; Emile Rossier, vice-président; Louis Meylan, caissier; Pierre Doudin, secrétaire; Jules Louis Blanc, régisseur; Henri Siegenthaler, chef du matériel; membres adjoints: MM. E. Grogny et R. Marcard. La direction reste confiée à M. Louis Rovira, professeur.

Les chœurs d'ancienneté ont été remis à MM. Eugène Rapin et Pierre Viret, pour dix ans d'activité; Marcel Giveli, pour 25 ans; Conrad Doudin, pour 35 ans; Henri Cavin et Henri Jomini, pour 45 ans; Ernest Cherbulin, pour 50 ans d'activité dans la société.

Je sais en qui j'ai cru.

Madame Ida Matthey-Doret Monsieur Arthur Matthey-Doret et ses enfants, au Loele et à Sion; Monsieur Hermann Matthey-Doret et ses enfants, à la Brévine; Mademoiselle Eva Matthey-Doret, à la Brévine; Madame et Monsieur Roger Cattin, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Léon MATTHEY - DORET

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent, qui Dieu a repris à Lui, ce jour, après une courte maladie, dans sa 80ème année.

Bôle, le 20 janvier 1958.

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. Prov. 19: 22.

L'ensevelissement aura lieu à la Brévine, mercredi 22 janvier, à 14 h. 30, culte au temple.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marguerite Metzger-Lebet; Monsieur et Madame Henri Lebet-Stucki, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Zurich; Monsieur et Madame Charles Lebet-Giroud, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et à Montreux; Monsieur et Madame Robert Margot, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et à Brugg; Madame et Monsieur Louis Haesler-Wyss, leurs enfants et petits-enfants, à Saignes; Madame veuve Pierre Jacot-Wyss, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame André Metzger-Bourqui et leur fils; Les enfants de feu Victor Borel, à Bâle, à Genève et à Cannes; Mesdemoiselles Lebet; Madame Renée Gessler et famille, à Colombier et à Neuchâtel; Madame Louise Lebet et son fils, ainsi que les familles parentes Lebet, Jeanneret, Luthy, Schenk, Gern, Drappé et alliées, dont font part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Bernard METZGER

leur bien cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin, parrain et parent, enlevé aujourd'hui à leur tendre affection dans sa 83ème année, après une douloureuse maladie supportée avec un courage admirable.

Neuchâtel, le 20 janvier 1958.

Ah! qu'ainsi divin maître, je puisse chaque jour pleinement remettre au soin de ton amour et voyageur qui passe ne désire plus rien s'il me reste ta grâce et ton bras comme soutien.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 22 janvier, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1875 sont informés du décès de leur cher camarade et ami,

Monsieur Bernard METZGER

La société chorale « Echo du Sapin » a le profond chagrin d'aviser ses membres du décès de

Monsieur Bernard METZGER

membre fondateur.

L'incinération, sans suite, à laquelle les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 22 janvier, à 14 heures.

Le comité du Cercle du Sapin a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Bernard METZGER

membre honoraire.

L'incinération, sans suite, à laquelle les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 22 janvier, à 14 heures.

Le comité de la Société de gymnastique hommes de Neuchâtel, a le regret d'annoncer à ses membres le décès de leur cher et fidèle ami,

Bernard METZGER

membre honoraire de la section.

Dieu est amour.

Madame Albert Estoppey-Wenger, à Corcelles (Neuchâtel); Mademoiselle Annette Estoppey, à la Tour-de-Peilz; Mademoiselle Lise Estoppey, à Corcelles (Neuchâtel); Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Edouard Estoppey, à Yverdon et à Chardonne; Mademoiselle Hélène Estoppey, à Chexbres; Madame Alfred Estoppey, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur et Madame Zimmermann-Estoppey, à Saint-Bauzille; Madame Mathilde Ansermier-Estoppey et Monsieur Pierre Ansermier, à Orbe; Madame Juliette Ertel-Estoppey et Mademoiselle Janie Ertel, à Lausanne; Monsieur Emile Wenger, à Lausanne; Mesdemoiselles Wenger, à Lausanne; les enfants et petits-enfants de feu Madame Elisabeth Creux-Wenger, à Lausanne; les familles Estoppey, Oulevay, Cognev-Oulevay, Mercier et Berger, les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert ESTOPPEY

ingénieur agronome

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin et parent, qui s'est éteint un matin du 18 janvier 1958, dans sa 81ème année.

Corcelles, le 18 janvier 1958.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 21 janvier 1958.

Culte au crématoire de Neuchâtel à 11 heures.

Domicile mortuaire: Corcelles (Neuchâtel), rue de la Gare 10.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Albert ESTOPPEY

membre de la société.

LA VILLE

A la commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité

Dans sa séance du 17 janvier, présidée par M. A. Roussy, la commission a nommé M. Marcel Arnoux, professeur à l'école secondaire de la Béroche, en qualité de professeur de mathématiques et branches techniques à l'EMEN avec entrée en fonctions dès le début de la nouvelle année scolaire. Elle a entendu et discuté un exposé du directeur de l'école sur le programme de fabrication envisagé pour les prochaines années.

Le directeur de l'instruction publique, M. F. Humbert-Droz, a souligné l'effort de la ville de Neuchâtel dans le domaine de la formation professionnelle. Nos écoles techniques ne forment pas assez de techniciens, de mécaniciens, d'électriciens. Un effort tout spécial doit être fait pour montrer aux jeunes gens sortant des écoles primaires et secondaires les magnifiques possibilités que leur offrent ces professions.

Distinctions

Le gouvernement français vient de nommer officier de la Légion d'honneur le Dr Louis Vauthier, de Domblon, fondateur du Sanatorium universitaire de Leysin, et il a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Alfred Comtesse, de Neuchâtel, fils de l'ancien président de la Confédération, qui est président de la Chambre valaisanne du commerce et ancien directeur à Monthey.

VIGNOBLES

CRESSIER

Vignerons et domestiques à l'honneur

Au cours de l'Assemblée générale de la